

La Presse (Paris. 1836)

[illegible]e Année. — Nouvelle série, N° 5256. Le Numéro : 5 Centimes * 301 Vendredi 26 Octobre 1906

ÉMILE DE GIRARDIN
FONDATEUR

ABONNEMENTS
Trois mois. Six mois. Un an
Paris et Départements.. 6 fr. 12 fr. 24 fr.
Étranger.......... 9 fr. 18 fr. 36 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
12, rue du Croissant, Paris (2e)
Adresse télégraphique : NALPRESSE, Paris
Téléphone, 3 fils :
Rédaction : 101-69, 102-80. Administration : 101-72

LA PRESSE

ÉMILE DE GIRARDIN
FONDATEUR

POUR LA PUBLICITÉ
S'adresser au Journal
12, rue du Croissant, Paris (2e arrond.)
POUR LES ANNONCES & RÉCLAMES
A la Société de Publicité, 6, place de la Bourse, et à l'Agence de la Presse Nouvelle, 60, rue de Richelieu, Paris.
Téléphone, 3 fils :
Rédaction : 101-69, 102-80. Administration : 101-72

SÉANCES DE LA CHAMBRE ET DU SÉNAT — DISCOURS DE M. BRISSON

Dernière Heure

Le Budget de 1907

Les projets de M. Caillaux. — La question des constructions navales. — Les ministres des finances et de la marine se mettent d'accord

Dans le conseil de cabinet tenu hier soir, M. Caillaux a fait un exposé complet de la situation financière, et indiqué l'orientation qu'il donnerait à ses travaux en vue du remaniement du projet de budget pour 1907. Il a indiqué notamment qu'il acceptait l'imputation sur l'exercice 1906, jusqu'à concurrence de 128 millions, d'une part des dépenses de guerre faites au moment des incidents du Maroc.

Il a demandé au conseil, qui lui a donné son assentiment, de consacrer la procédure suivante pour la présentation à la Chambre de ses nouvelles propositions.

M. Caillault écrira au président de la commission du budget une lettre très détaillée, constituant un véritable exposé des motifs et dans lequel il indiquera comment il conçoit qu'on puisse régler la situation budgétaire, et fera connaître point par point celles des propositions de la commission qu'il accepte et d'autre part les modifications qu'il propose d'apporter aux autres parties du budget.

Ce travail exigera plusieurs jours, d'autant plus qu'en dehors de la tâche spéciale incombant au ministre des finances, il faut tenir compte du travail qu'auront à faire les nouveaux ministres qui n'ont pas encore reçu communication des chiffres arrêtés par la commission pour leurs budgets respectifs.

M. Caillaux s'est ensuite préoccupé particulièrement de la question des constructions neuves du budget de la marine, en d'autres termes de la question des six cuirassés à construire, en raison de la répercussion que la dépense afférente à ces constructions doit avoir sur les budgets postérieurs à celui de 1907.

M. Caillaux a eu aujourd'hui, à ce sujet, une longue conférence avec M. Gaston Thomson. Il s'est mis entièrement d'accord avec lui.

Le principe de la construction des six cuirassés, admis dès hier soir par le conseil de cabinet, a été accepté par M. Caillaux.

Mais le ministre des finances a obtenu de son collègue de la marine une autre répartition de la dépense, de manière à faire porter celle-ci sur cinq exercices et à diminuer la charge afférente à certains de ces exercices en élevant un peu celle s'appliquant aux dernières années de la période.

En outre, MM. Caillaux et Thomson se sont mis d'accord pour demander le vote d'une disposition législative donnant des garanties pour l'avenir au point de vue de l'engagement de nouveaux travaux de constructions navales.

CARUSO A PARIS

Au Trocadéro. — Le gala de cet après-midi

Cet après-midi a eu lieu au Trocadéro le grand gala au profit de l'Association des artistes dramatiques.

La salle était archicomble et la recette, évaluée à une cinquantaine de mille francs, a été augmentée par la vente du programme que distribuaient nos plus charmantes artistes. Mais c'était surtout l'apparition de Caruso qui était impatiemment attendue par le public. Après l'exécution de l'Ouverture du *Roi d'Ys*, par l'orchestre de l'Opéra-Comique, M. Galipaux est venu dire un prologue dans lequel il explique comment il entend remplir les fonctions de régisseur.

Mme Anna Thibaud fut ensuite chaleureusement applaudie dans son répertoire. Puis successivement ce sont MM. Leloir, Escalaïs, Noté, Mlle Flahaut, etc., qui se partagent les ovations du public.

Le programme comportait également le deuxième acte de *Carmen*, avec Mlle Emma Calvé et la *Flamenca*, le si joli ballet réglé par Mme Mariquita et dansé avec tant de grâce par Mlle Régina Badet ; mais le quatuor de *Rigoletto*, avec MM. Caruso et Noté, Mmes Verlet et Flahaut, fut le triomphe de cette belle matinée. Mmes Simon-Girard, Piérat, Tariol-Baugé, prêtaient aussi leur concours à cette fête si réussie.

Les applaudissements, et même les ovations, n'ont pas été ménagés aux artistes et la salle enthousiasmée a rappelé les acteurs à bien des reprises.

LE RENFLOUEMENT DU "LUTIN"

Le ministère de la marine nous communique la note ci-dessous :

« Les derniers télégrammes de Bizerte rendent compte de la situation de la façon suivante : le sous-marin est actuellement dans l'avant-port sur un fond de 15 mètres. Dans les dernières 24 heures, on a fait deux mouvements, l'un l'amenant à 20 mètres, l'autre à 15 mètres. Toutes ces opérations se font avec le dock de Bizerte ; les bâtiments italiens, qui n'ont pas servi, repartent aujourd'hui. »

En raison de la rapidité des travaux de renflouement qui grâce au dock ont pu être menés de la façon la plus régulière, le contre-amiral Barnaud, les ingénieurs Tréboul et Maugas, qui font partie de la commission chargée de l'enquête sur la catastrophe du *Lutin*, quitteront Paris ce soir, pour se rendre à Bizerte.

LES DRAMES DE LA MER

Dunkerque, 25 octobre. — La goélette *Marie-Anne-Mandal* s'est échouée sur la côte ouest. Le capitaine s'est noyé.

Une rixe avait éclaté en mer entre l'équipage. Le second porte des traces de blessures provenant de coups portés par le capitaine. Ce dernier avait une blessure derrière l'oreille.

DERNIÈRES NOUVELLES

La fièvre aphteuse

La Rochelle, 25 octobre. — Plusieurs cas de fièvre aphteuse sont signalés dans le canton de Tonnay-Boutonne.

Des mesures sévères ont été prises par l'autorité supérieure.

Les fraudes de Châlons

Châlons-sur-Marne, 25 octobre. — L'instruction de l'affaire des détournements militaires de Châlons suit son cours. Deux nouvelles arrestations sont imminentes. Il s'agit encore de deux sous-officiers libérés. Ce chiffre portera à huit le nombre des sous-officiers inculpés dans l'affaire.

Drame passionnel

Reims, 25 octobre. — Le nommé Victor-Hippolyte Tourtebatte, âgé de 24 ans, né à Pont-Faverger et demeurant rue du Châtelet, à Reims, jouait aux cartes, lorsqu'il fut appelé au dehors par sa maîtresse, une nommée Paquet, dite Tiotot.

Tourtebatte, en sortant, trouva à la porte la fille Paquet, qui lui reprocha d'avoir frappé un de ses amis et menaça de lui briser la tête avec une bouteille. Tourtebatte sortit alors un couteau de sa poche, mais sa maîtresse s'en saisit et le lui plongea dans le cœur. Tourtebatte tomba mort et la fille Paquet prit la fuite. Elle est activement recherchée.

La disgrâce du prince de Hohenlohe

Colmar, 25 octobre. — L'empereur a mis en non-activité provisoire le prince Alexandre de Hohenlohe, président du district de la Haute-Alsace.

TOUCHANTE ENTREVUE

Berlin, 25 octobre. — L'entrevue de la comtesse Montignoso ave cses deux fils aînés à la légation de Saxe, à Munich, a eu lieu à neuf heures et demie. La mère et les enfants éclatèrent en pleurs.

Sur l'ordre du roi Georges, mari divorcé de la comtesse Montignoso, l'entretien ne pouvait durer que vingt minutes et la grande-duchesse de Toscane devait y assister.

La petite princesse Monica, que le roi ne vit jamais, sera prise à sa mère prochainement pour être transférée dans un couvent de dames anglaises où elle sera élevée et préparée, par ordre royal, à prendre le voile.

L'INCIDENT FRANCK-BERNSTEIN

On sait que le comité des directeurs de théâtre a entendu ce matin, M. Henry Bernstein, sur son différend avec M. Franck.

Une nouvelle réunion a eu lieu à quatre heures, au cours de laquelle les directeurs ont entendu l'avis de quelques personnes en cause et une dernière réunion est prévue pour demain matin, au cours de laquelle on espère aboutir à concilier les intérêts en cause.

Bulletin du Jour

LE GUÊPIER

Le Maroc n'est pas seulement un guêpier, c'est la bouteille à l'encre. Une guerre sainte, dont on ne connaît ni l'origine ni le but, serait sur le point d'éclater contre nous, élevant l'étendard vert contre notre drapeau tricolore.

Sommes-nous en présence d'une insurrection provoquée par les intrigues allemandes ou, au contraire, comme certains l'ont dit, s'agit-il de manœuvres tentées par un syndicat de spéculateurs qui, renouvelant le coup de Jérôme Paturot, désireraient lancer en Bourse une Société anonyme des Bitumes du Maroc ? L'une ou l'autre de ces hypothèses est possible, à moins qu'elles ne soient vraies toutes les deux. Comme dit l'ancien, si le Kaiser n'est pas l'auteur de l'enfant, du moins il n'y a pas nui.

Quoi qu'il en soit « de la cause », nous subissons l'effet, et nous le subissons à une époque où l'arrivée aux affaires du ministère Clemenceau le rend plus périlleux que jamais. Ce qui m'épouvante, c'est le calme apparent de la presse allemande. A Berlin, on paraît passer condamnation sur les antécédents de M. Clemenceau, espérant que le roi de France ne se souviendra plus des injures du duc d'Orléans et que le président du conseil oubliera les incartades du journaliste et du ministre de l'intérieur. On dirait que, par une tactique perfide, on veuille se donner des allures de modération, quitte à profiter de la prochaine gaffe que M. Clemenceau et ses gens ne manqueront pas de commettre.

D'un autre côté, la volonté du président du conseil d'éliminer M. Millerand du ministère des affaires étrangères, où il aurait apporté une clairvoyance assagie, montre que Monsieur le Premier désire avoir ses coudées franches et le champ libre et ne pas trouver, à l'occasion, un mentor trop précautionneux.

Dans tous les pays libres, une discussion complète se serait ouverte sur cette question devant le Parlement. Chez nous, il est vraisemblable qu'on prendra des airs mystérieux et que le gouvernement s'expliquera en se souvenant que la parole a été donnée aux ministres pour dissimuler leurs pensées. Déjà M. Jaurès estime qu'il serait bon de ne point mêler le Maroc à la politique générale du cabinet et de réserver pour plus tard l'examen de l'attitude à prendre dans cette question. Plus tard, il sera peut-être trop tard ; les hostilités seront engagées et, au nom de l'honneur national, la consigne sera de ronfler.

Nous nous trouverons ainsi engagés, sans que les représentants du pays aient eu leur mot à dire, dans des complications dont il est impossible de prévoir les conséquences, à moins que le Parlement, comprenant sa responsabilité, ne se décide à agir et à rogner les ongles du lion. Le tout est de savoir si les députés oseront entrer dans la cage.

ALCESTE.

La PRESSE n'avance jamais l'heure de son tirage aux dépens de ses informations.

La PRESSE paraît avec le compte rendu complet des événements de la journée

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

LES CHAMBRES S'AJOURNENT AU 5 NOVEMBRE

IMPRESSIONS DE SÉANCE. — *On était averti que la séance de rentrée n'avait lieu que pour la forme.*

Les tribunes et les galeries sont en conséquence presque vides.

Par contre, un assez grand nombre de députés sont à leurs bancs.

M. Brisson prononce en termes émus l'oraison funèbre des marins du Lutin.

Il exprime, dans un langage que ne désavouerait pas le plus ardent militariste, son admiration pour ces jeunes gens « faits pour les batailles » et qui ont trouvé sous les flots une mort obscure.

Les applaudissements sont unanimes, même à l'extrême-gauche.

On se sépare ensuite jusqu'au 5 novembre, sans que personne ait demandé d'explication sur ce long ajournement.

AU PALAIS-BOURBON

Une séance de cinq minutes. — M. Brisson prononce l'éloge funèbre des victimes du « Lutin », et la Chambre s'ajourne au cinq novembre.

Peu impressionnante, cette séance de rentrée ! On sent qu'il ne s'agit que d'une simple formalité ; les affaires sérieuses viendront plus tard, c'est-à-dire quand M. Clemenceau aura terminé l'élaboration de son programme.

Pour l'instant, les députés sont tout à la joie de se retrouver ; ce ne sont que congratulations et poignées de mains ; à l'air réjoui de nos honorables, on devine qu'ils s'entretiennent de tout autre chose que du ministère et de sa politique.

M. Brisson, cérémonieux comme toujours, monte au fauteuil à deux heures, mais il ne se hâte point d'ouvrir la séance.

Il faut bien accorder quelques instants aux épanchements de la première heure.

Le banc des ministres est inoccupé, mais les chefs de groupe sont à leur poste.

On remarque MM. Ribot, Doumer, Jaurès, Aynard.

La salle se remplit peu à peu et les députés finissent par se trouver en nombre : on peut les évaluer à trois cents environ.

Discours de M. Brisson

Un coup de sonnette, suivi d'un silence relatif. M. Brisson lit le décret de convocation, puis, d'une voix émue et solennelle, prononce l'allocution suivante :

Messieurs et chers collègues,

La Chambre voudra sans doute que la première parole prononcée ici, au moment de la reprise de ses travaux, soit un salut adressé, en son nom, aux malheureux marins du *Lutin* et à leurs familles. Qui de nous ne s'est senti le cœur serré, à la nouvelle de cette plongée sinistre, d'où nul ne devait revenir ? Qui de nous ne se sent encore étreint d'une douleur amère en songeant à ces jeunes Français, faits pour la bataille, et qu'une mort obscure a couchés sournoisement au fond des mers ?

Au moment où je laissais tomber le journal qui m'annonçait l'effroyable drame, mon regard rencontrait, au-dessus de ma table de travail, une vignette où se trouve représentée l'héroïque fin des marins du *Vengeur*.

Ceux-là périssent dans l'ivresse du combat, sous le ciel qu'ils prennent à témoin de leur amour passionné pour la patrie ; ainsi reçue, la mort est une joie, et le poète a pu dire :

« Heureux celui qui mourut dans ces fêtes ! »

La Patrie ne distingue point les héros éclatants et les martyrs obscurs : les uns et les autres ont péri pour elle ; le devoir accompli les fait égaux. La France inscrit leurs noms à tous sur son livre d'or. Et le jour — jour espéré — où la science ne servira plus qu'à la civilisation et à l'humanité, les heureux de ces temps futurs se souviendront avec orgueil de ceux qui seront tombés le long des voies douloureuses, et leur auront frayé les nouveaux chemins.

Pour nous, messieurs, élevons nos cœurs au niveau de ces tragédies ; sachons honorer les vertus nécessaires à notre temps ; rendons un pieux hommage à nos marins, tombés eux aussi au champ d'honneur. Adressons à leurs familles l'expression de notre solidarité dans leur douleur !

Remercions, enfin, les marines étrangères, qui nous ont, dans cette infortune, prêté leur concours et témoigné de leur sympathie ! Puissent les nations trouver dans ces graves leçons de la vie et de la mort des raisons de rapprochement !

La Chambre s'associe, par des applaudissements répétés, aux sentiments exprimés dans ce discours. Après quoi, elle s'ajourne au 5 novembre, pour permettre au ministère d'élaborer ses projets et d'arrêter les termes de sa déclaration.

La séance est levée à deux heures vingt.

AU LUXEMBOURG

La séance. — Oraisons funèbres. — Le blanc de céruse. — Zola au Panthéon.

Au Sénat, séance non moins courte qu'à la Chambre.

Quelques sénateurs, de gauche surtout, sont à leurs sièges et se congratulent, quand M. Antonin Dubost prend place au fauteuil présidentiel.

A signaler la présence de M. Milliès-Lacroix, sénateur des Landes, le nouveau ministre des colonies, qui, radieux, reçoit de nombreuses félicitations, y compris celles de MM. Léon Bourgeois et Poincaré.

A deux heures cinq, le président se lève, lit le décret d'ouverture de la session et prononce l'oraison funèbre de MM. Guyot, du Rhône, et Thorel, de l'Eure, décédés au cours des vacances.

M. Antonin Dubost adresse enfin un adieu ému aux officiers et à l'équipage du *Lutin* qui ont trouvé une belle mort « dans l'instrument qu'ils préparaient pour la défense du pays ». (Applaudissements unanimes.)

Après le tirage au sort des bureaux, le Sénat fixe le programme de ses travaux dans lequel entre la discussion de la loi interdisant l'emploi des composés du plomb.

Puis on s'ajourne au 5 novembre, après avoir décidé que, dans la prochaine réunion des bureaux, on nommerait la commission chargée d'examiner la proposition de loi votée par la Chambre, ayant pour objet la translation au Panthéon des cendres d'Emile Zola.

On se souvient sans doute que le Sénat refusa de voter hâtivement cette proposition à la fin de la dernière session.

La gauche démocratique du Sénat s'est réunie sous la présidence de M. Maxime Lecomte, qui, dans un discours, a déclaré que le groupe, avant de s'engager vis-à-vis du nouveau cabinet, l'attendait à sa déclaration et à ses actes.

AUTOUR DU PARLEMENT

M. Guieysse et la loi de séparation

M. Paul Guieysse devait déposer aujourd'hui, sa proposition de loi, portant modification de la loi de séparation. On se rappelle que cette proposition a pour but de donner aux associations libres les mêmes droits qu'aux asociations, dites conformes aux règles générales du culte.

Par suite de l'absence du gouvernement, le dépôt n'en pourra avoir lieu qu'à la véritable séance de rentrée.

Une proposition de M. Ch. Benoist

M. Charles Benoist, député de la Seine, présentera des observations au moment de la discussion des crédits qui seront demandés pour la création du ministère du travail, en faisant remarquer que cette création, faite par décret, est d'une légalité contestable.

M. Charles Benoist déposera, en outre, une proposition de loi d'après laquelle, si elle est adoptée, un nouveau ministère ou sous-secrétariat d'Etat ne pourra dans l'avenir, être créé que par une loi.

Les républicains progressistes

Le groupe des républicains progressistes de la Chambre s'est réuni sous la présidence de M. Guillain. Il a examiné la situation politique et a résolu, avant de prendre une décision, d'attendre la déclaration ministérielle.

Le repos hebdomadaire

Le groupe du parti socialiste au Parlement (unifiés), s'est réuni sous la présidence de M. Blanc.

En présence de la campagne du patronat contre la loi sur le repos hebdomadaire et devant la faiblesse des pouvoirs publics, le groupe décide :

1° D'exiger le maintien intégral et l'application immédiate de cette loi ;

2° D'en poursuivre l'extension aux travailleurs indûment exclus, d'accord avec leurs syndicats respectifs.

Les règlements d'administration publique

Ayant constaté d'abord quel abus était fait, depuis quelque temps, des règlements d'administration publique, ensnuite combien peu ces mêmes règlements traduisaient les intentions du législateur, M. Forgemol de Bostquénard a déposé une proposition de loi ayant pour objet de décider :

1° Que les règlements devront être publiés dans les six mois de la promulgation de la loi ;

2° Qu'ils seront au préalable soumis à l'examen des commissions ayant concouru, au Sénat et à la Chambre, à la discussion des lois ;

3° Qu'ils ne seront modifiés qu'en vertu d'une nouvelle loi.

La suppression de la peine de mort

On a distribué au Sénat une proposition de M. Flaissières et de plusieurs de ses collègues, déclarant abolie la peine de mort sur le territoire de la France et de ses colonies.

Les auteurs de la proposition s'appuient surtout sur le nombre des erreurs judiciaires.

Une pétition originale

« La machine à jambes », relevée au nombre des pétitions adressées au Sénat, est l'œuvre de M. Revin, ingénieur civil à Avesnes (Nord), qui soumet à la bienveillante attention de la Haute assemblée un mémoire sur la « machine à jambes » dont il est l'inventeur et qui est destinée à rendre des services à la culture et à la guerre.

Qu'est-ce que cela peut bien être ? M. Pichon, rapporteur, qui renvoie le pétitionnaire à la commission des inventions de la guerre, se borne à dire que c'est une machine renouvelée du cheval de Troie.

Il est vraiment dommage qu'il ne donne pas d'autres détails. Il est vrai que la sécurité nationale exige la discrétion.

LE SUCCESSEUR DE M. PICHON

Rien ne semble encore décidé au sujet du remplacement de M. Pichon à la résidence générale de Tunis.

M. Clemenceau aurait, paraît-il, offert ce poste à M. Etienne qui a décliné l'offre comme peu en rapport avec sa situation politique et l'importance des portefeuilles ministériels dont il a été titulaire.

Dans les milieux coloniaux, on dit aujourd'hui que le successeur de M. Pichon pourrait bien être M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, dont le départ pour Hanoï, qui devait avoir lieu le 12 novembre, est retardé au 28.

Le gouvernement de l'Indo-Chine serait alors attribué à un personnage politique.

D'autre part, l'Agence Fournier nous transmet un télégramme de Tunis ainsi libellé :

« Le bruit court ici qu'en raison de la multiplicité des candidatures au poste de résident général, M. Stephen Pichon aurait offert sa succession à M. Roy, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du gouvernement tunisien. M. Roy n'aurait pas encore fait connaître sa réponse. On croit cependant qu'il refusera en alléguant son âge avancé. »

LES NOUVEAUX MINISTRES

M. Viviani, ministre du travail, a conféré ce matin avec M. Clemenceau, président du conseil, au sujet de l'organisation de son ministère.

×

M. Viviani a pris comme chef de cabinet M. Paul Boncour, avocat à la Cour d'appel, ancien chef du secrétariat particulier de M. Waldeck-Rousseau.

×

M. Clemenceau soumet, cet après-midi, à la signature du Président de la République les décrets portant constitution du nouveau cabinet.

Ces décrets seront publiés demain matin au *Journal Officiel*.

Mort de M. Albert Réville

On annonce la mort de M. Albert Réville, professeur au Collège de France, président de la section des sciences religieuses à l'Ecole des hautes études, officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de quatre-vingts ans.

M. Réville, après avoir fait ses études théologiques à Genève, avait été pasteur à Nîmes, puis à Luneray (Seine-Inférieure), son pays natal.

En 1851, il fut élu pasteur de l'église réformée wallonne, à Rotterdam.

En 1872, il se démit de ses fonctions pastorales et vint habiter la France.

Une chaire d'histoire des religions ayant été créée au Collège de France, M. Réville y fut appelée par Jules Ferry, en 1880, et jusqu'au mois de mai, il y fit régulièrement un cours très suivi.

C'est de cet enseignements que sont sortis ses livres sur les religions des peuples non civilisés, sur la religion chinoise, sur les religions du Mexique, et son « Jésus de Nazareth » dont la seconde édition vient de paraître.

A la mort d'Ernest Havet, en 1889, il avait été nommé président de la section des sciences religieuses à l'Ecole des hautes études.

LES CONGRÈS

L'Hygiène alimentaire

Le congrès international d'hygiène alimentaire a discuté, au cours de sa séance de ce matin, différentes questions ayant trait à l'enseignement et à la vulgarisation de l'hygiène alimentaire.

Cet après-midi, les congressistes se sont rendus à Noisiel pour visiter diverses usines.

Les Cantonniers

Le Congrès de la Fédération des cantonniers et chefs-cantonniers de France s'est réuni aujourd'hui au palais d'Orléans, avenue du Maine, sous la présidence de M. Forsat. M. Lucien Cornet, député de l'Yonne, assistait à la séance.

Quarante-cinq départements se sont fait représenter.

Cet après-midi, les congressistes se sont réunis à nouveau. Après la vérification des pouvoirs des délégués, on a discuté les revendications qui doivent être défendues par le congrès.

On a examiné la question des services communal et départemental, ainsi que celle des retraites. A l'issue de la réunion, deux délégations sont allées, sous la conduite de M. Cornet, au ministère de l'intérieur et au ministère des travaux publics, pour présenter aux ministres les doléances des cantonniers.

Le congrès durera jusqu'au 27 octobre, jour où aura lieu la remise des diplômes d'honneur ; il se terminera par un grand banquet.

FAITS-PARIS

Suicide. — M. Charles Saurel, âgé de soixante et un ans, journaliste, demeurant 36, avenue Malakoff, s'est pendu cet après-midi dans l'appartement qu'il occupait.

M. Montlahuc, commissaire de police, prévenu aussitôt, a procédé aux constatations d'usage.

Ecrasé par un wagon. — Aujourd'hui, gare d'Orléans marchandises, le nommé Jean Annède, homme d'équipe, âgé de vingt-deux ans, demeurant 69, rue Albert, a eu la tête écrasée par un wagon au cours d'une manœuvre. Le corps a été déposé au poste médical de la gare. M. Olive, commissaire spécial de police, a procédé aux constatations d'usage.

Les Chefs-d'Œuvre du Louvre et leurs Gardiens

Les gardiens du musée du Louvre ont leur amour-propre ; ils ne veulent pas passer pour des ignorants, ils ne veulent plus subir l'ironie du visiteur lorsque, à une question comme celle-ci :

— Dites-moi, gardien, où est donc le « Portrait de Madame de Pompadour ? »

Ils sont forcés de répondre :

— Je ne sais pas.

C'est pourquoi ils avaient demandé à l'administration un guide, un simple petit guide qui leur permît de renseigner le public sans hésiter. Ils avaient demandé autre chose encore : les gardiens du Louvre voudraient suivre des conférences artistiques à leur usage, toujours afin de renseigner le public.

Les gardiens seraient-ils sur le point de recevoir satisfaction ? On nous l'avait assuré. C'est ce qui a valu ma visite à M. Vérel, le sympathique secrétaire général du musée du Louvre.

— La question est toujours à l'étude, nous répondit M. Vérel, et si des difficultés se sont présentées, ce n'est pas pour une simple question de crédits. Les gardiens veulent un guide, mais quel guide ? Est-ce un guide topographique des principales œuvres, ou bien un guide explicatif de ces œuvres mêmes ? Il nous a semblé que c'est ce dernier qu'ils désirent. Ils avaient même jeté leur dévolu sur un ouvrage connu : « Le Guide populaire du Musée du Louvre », de MM. Travinski et Golbrun.

Or, ajoute M. Vérel, ce Guide, tout « populaire » qu'il soit, constitue encore un ouvrage d'érudition de premier ordre. Nos gardiens n'ont reçu qu'une instruction primaire. De quelle autorité diraient-ils au public, même sur la foi d'un Guide, les beautés de la « Vénus de Milo », par exemple ? Le spectacle serait lamentable, pour tous, de voir nos excellents gardiens réciter aux visiteurs des fragments d'opinions cueillies au hasard, même dans les « bonnes pages ».

— La pensée nous paraît juste, faisons-nous remarquer à M. Vérel.

— Et puis, avons-nous le droit — nos gardiens déclameraient-ils des vérités — d'inculquer au public une sorte de connaissance officielle des chefs-d'œuvre du Musée du Louvre ? Je ne le pense pas.

Notez bien qu'au fond nous ne sommes pas réfractaires au désir de nos gardiens. M. Golbrun, notre excellent collaborateur, a même soumis à M. Homolle un projet de Guide convenant parfaitement à ce que nous voudrions qu'il fût : une indication topographique des cinq au six cents plus belles œuvres. Mais on a réservé cet ouvrage pour une question de crédits, question qui ne sera plus en jeu, je l'espère, au moment voulu.

Quant aux conférences artistiques réclamées, autre point plus délicat encore. Qui fera ces conférences ? Comment s'y prendra-t-on pour apprendre à des hommes de trente, quarante et cinquante ans, sans grande instruction, et l'histoire de l'Art, et l'histoire des chefs-d'œuvre ?

M. Vérel nous dit en terminant qu'il faut que les gardiens précisent ce qu'ils veulent. Ils pourront avoir un guide topographique, mais non un guide explicatif, car on ne peut tolérer, pour des raisons de haute convenance, qu'un gardien serve de cicerone au public.

Et son service de surveillance, qui le ferait à sa place ? L'argument est, nous semble-t-il, sans réplique.

SOUS LA COUPOLE

LES CINQ ACADÉMIES

Séance publique annuelle. — Discours de M. Gebhart. — Le lauréat du prix Volney. — Les traditionnelles lectures.

« Tous les ans, en ce jour du 25 octobre, les cinq classes de l'Institut se réunissent pour inaugurer l'année académique, qui commence avec les premiers brouillards de l'automne ». C'est ainsi que débutait le discours d'ouverture prononcé cet après-midi, à deux heures, par M. Gebhart, au nom de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui présidait la séance publique de l'Institut.

Malgré la température maussade, les académiciens étaient venus en assez grand nombre.

Au bureau, M. Henry Roujon, secrétaire perpétuel, avait pris place à côté de M. Gebhart.

Les oraisons funèbres

Le président, se conformant à l'usage, a consacré la plus grande partie de son discours, qui fut très fin et très littéraire, à l'oraison funèbre des académiciens disparus au cours de cette année, et la liste en était particulièrement longue : l'historien Alfred Rambaud, le cardinal Perraud, Albert Sorel, Edmond Rousse, dont l'orateur trace ce portrait :

A voir cette figure et ce regard profond, cette taille svelte, cette démarche aisée ; à entendre cette parole grave et mordante, on pouvait espérer pour lui encore de longs jours. Il était l'honneur du barreau de Paris. Il éleva la profession d'avocat à la dignité d'une magistrature. Il parut à une heure terrible un grand citoyen. Il alla réconforter, dans leurs cellules, les otages de la Commune.

Passant à l'Académie des sciences, il rappelle que cette section de l'Institut a perdu trois de ses membres : MM. Pierre Curie, Brouardel, Bischoffsheim.

L'Académie des Beaux-Arts a été frappée en la personne de M. Jules Breton, « un peintre d'inspiration virgilienne, qui sut rendre le charme rustique des champs, des collines et des bois de France » ; puis, il y a peu de jours, elle perdait Henri Bouchot, l'historien de notre école primitive de peinture.

La mort n'a pas moins cruellement frappé l'Académie des sciences morales et politiques. Après Rambaud, c'est Emile Boutmy, Adolphe Guillot, Henri Doniol.

L'orateur ajoute :

Notre dernier deuil afflige à la fois l'Institut et l'Université. Un savant, homme de cœur et grave chrétien, Auguste Himly, nous a quittés au soir d'une longue vie consacrée à l'étude, aux œuvres utiles, tout empreinte de loyauté et de bonté.

Ce discours fut religieusement écouté par l'assistance aussi nombreuse qu'élégante et qui avait stationné une heure sous la pluie pour l'entendre.

Le Prix Volney

La péroraison fut accueillie par des applaudissements qui ne cessèrent que lorsqu'on vit M. Henry Roujon se lever pour donner lecture du rapport sur le concours de 1906 pour le prix de linguistique, fondé par M. de Volney.

Il annonça que la commission a décerné le prix à M. O. Jespersen, professeur à l'Université de Copenhague, pour son ouvrage intitulé : « Growth and Structure of the english language », choisi sur les sept envois.

M. Roujon a ajouté qu'en 1907, la commission décernerait une médaille de quinze cents francs au meilleur ouvrage de philologie comparée qui lui aura été adressé.

Les lectures

Puis commencent les traditionnelles lectures.

M. Salomon Reinach, délégué de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lit le premier une étude sur la « Vénus d'Alésia », actuellement au musée de St-Germain.

Puis M. Dastre, délégué de l'Académie des Sciences, détermine le rôle biologique du sel.

Mais, le véritable succès de la journée académique fut pour M. Georges Lafenestre, délégué de l'Académie des Beaux-Arts, qui avait à présenter une étude sur « Michel Ange à Carrare ». Ce fut en vers, en fort beaux vers, ma foi, qu'il le fit.

Il a chanté les marbres :

D'abord, ce sont les blocs couchés près des car-
[rières,
Qui brisent, d'un seul bond, leur gangue à
[tour de bras,
Et, tout nus, ou traînant lourdement de grands
[draps
Gesticulent, buvant l'air libre et la lumière.

Voici les derniers vers :

Puis, tout se tait... La nuit descend, blanche et
[sans voiles,
Pensive, et, s'inclinant vers ce front tourmenté,
Enveloppe d'un nimbe immense de clarté
Son grand fils endormi sous la paix des étoi-
[les.

Le délégué de l'Académie française était M. Frédéric Masson. Il a rappelé la vie d'un immortel aujourd'hui bien oublié ; Jean Devaines, académicien de l'an XI.

Fils d'un laquais, Devaines fut très lié avec Diderot, d'Alembert et Suard ; il fut nommé par Turgot lecteur de la Chambre et du cabinet du roi. Un peu plus tard, Devaines était enfermé à Port-Royal, avec les fermiers généraux, pour rendre ses comptes à la nation. Quelques semaines après, sa femme était arrêtée et vint lui tenir compagnie. Le couple Devaines fut mis en liberté vingt jours après.

Bonaparte nomme Devaines conseiller d'Etat et le Premier Consul, en parlant de lui, disait : « Il ne me représente qu'un fauteuil rouge ».

Enfin Devaines fut appelé à siéger à l'Académie française.

Il ne prit séance qu'une fois, raconte M. Fr. Masson, et mourut quarante-sept jours après avoir été nommé. Faut-il croire que sa mort fut volontaire et que cet homme, qui avait tout pour être heureux, hormis la jeunesse, trouva que, sans elle, la vie ne valait pas d'être vécue ? Sainte-Beuve, qui avait connu bien des contemporains de Devaines, l'a dit formellement :

« Rien n'égale, a-t-il écrit, le succès qu'eurent en leur temps les romans de Mme Cot

un. Elle-même a excité de grandes passions. Devaines, si spirituel, s'est tué pour elle. Il avait soixante-seize ans environ ; amoureux et apparemment aimé, il s'aperçut qu'il n'était plus capable d'être heureux. Il prit le poison de Cabanis et mourut... »

Et la séance fut levée.

Ce soir, les membres des cinq Académies se réuniront, selon la coutume, en un banquet tout intime. — Et. Castellano.

FAMILLE EMPOISONNÉE

A Achères, dans une roulotte, on trouve, en proie à d'horribles souffrances, cinq personnes qui avaient absorbé des champignons.

Des laitiers qui se rendaient hier à Achères entendirent, au moment où ils passaient près d'une roulotte en station sur la grande route, des gémissements qui semblaient partir de la voiture. Ils s'arrêtèrent et perçurent distinctement des plaintes. Pris d'inquiétude, ils pénétrèrent dans la roulotte : étendues sur le plancher, cinq personnes, un homme, une femme et trois enfants, se tordaient en proie à d'affreuses souffrances.

Aux questions que posèrent les laitiers, le chef de la famille, un homme de trente-cinq ans, Ludwig Gottorp, répondit en expliquant péniblement que lui et les siens avaient mangé des champignons, et qu'ils étaient sans doute empoisonnés.

Faute de secours immédiats possibles, les laitiers s'avisèrent de faire boire aux malades une grande quantité de lait. Le moyen réussit, et les victimes se trouvèrent sensiblement soulagées. Cependant, leur état est resté grave.

La Ligne Paris-Chartres

Le jury d'expropriation fonctionne, en ce moment, à Chartres, pour préparer l'exécution de la nouvelle ligne de Paris à Chartres, par Gallardon.

Cette nouvelle ligne aura pour résultat de dégager la ligne actuelle de Paris à Chartres par Epernon et d'éviter les accidents qui risquent de se produire par suite de l'encombrement des voies.

CURIEUSE DÉCOUVERTE

Moutiers, 25 octobre. — Deux chasseurs de chamois, nommés Chevallier et Crey, parcourant les hautes montagnes du massif de la Vanoise, avaient découvert récemment au pied de l'immense glacier de Gebroulaz, à une altitude de 3,300 mètres, le cadavre d'un homme que la glace avait dû recouvrir pendant de longues années et que le retrait du glacier avait mis en partie à découvert. La gendarmerie de Bozel, accompagnée de guides et de touristes, a pu non sans difficulté à cause de la neige tombée récemment, arriver sur les lieux de la découverte pour procéder aux constatations et recueillir des indices de nature à identifier le cadavre.

Tant en raison de certaines remarques que par la nature des effets d'habillement, on a tout lieu de croire qu'on se trouve en présence du cadavre de Jarre Séraphin, des Chapelles (Savoie), disparu depuis bientôt trente ans. Cet homme, qui était un excentrique, ne se plaisait que sur les cimes abruptes.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VIELLE DE RENTRÉE

C'est demain que s'ouvrira la troisième session ordinaire, pour 1906, du Conseil municipal. Comme à l'habitude, après le discours du doyen d'âge, le bureau et les commissions seront maintenus dans leurs fonctions.

C'est la question de dérogation sur le repos hebdomadaire qui, selon toute probabilité, ouvrira le feu. On se rappelle que le 12 octobre, le Conseil, convoqué pour une journée à l'effet d'homologuer les décisions prises par sa délégation pendant les vacances, s'y refusa afin de discuter à loisir.

L'application de la loi sur le repos hebdomadaire dans les services municipaux et de la loi sur l'assistance aux vieillards, réclamera 12 à 15 millions, que ne peuvent fournir les recettes du budget actuel. Il va donc falloir créer de nouveaux impôts pour faire face à ces exigences supplémentaires. Voilà un beau sujet de discussion.

La question du régime futur du gaz en sera un autre aussi fécond. M. Desplas soumettra à ses collègues deux projets de cahiers des charges, l'un en vue de la régie directe, l'autre en vue de la régie intéressée.

Dans l'exposé de son rapport, M. Desplas signale tous les dangers que présenterait l'exploitation en régie directe et s'il se prononce nettement contre elle, c'est à raison des deux votes par lesquels le Sénat rejeta la régie directe.

Voici les grandes lignes du projet de régie intéressée, qui serait soumis à l'adjudication. Les demandeurs devront se faire inscrire avant le 30 novembre. Durée de la concession, vingt ans. La Ville aurait le droit, au bout de 5, 10 et 15 ans, de reprendre l'exploitation à son compte.

Capital : 30 millions rémunéré à 5 fr. 50 p. cent au maximum. L'intérêt pourrait être abaissé à 4 et même 3 p. cent, au cas où les bénéfices diminueraient.

Quant au régime futur de l'électricité, la Ville va se trouver, sauf grosse surprise, en présence d'un seul demandeur en concession — l'Union des secteurs et la Société Schneider et Mildé réunies — et M. Félix Roussel attend les documents décisifs pour rédiger un nouveau rapport.

Le Conseil municipal doit également examiner plusieurs nouveaux projets de lignes métropolitaines, et peut-être amorcer la grosse question de la réorganisation des moyens de transport.

Voilà de quoi occuper nos conseillers jusqu'au commencement de la nouvelle année.

Ed. Sattler.

LES TRIBUNAUX

Rixe après boire

François Perche, âgé de 21 ans, garçon de café, comparaît devant la Cour d'assises, sous l'accusation de tentative de meurtre.

Dans la nuit du 25 décembre dernier, l'accusé était attablé avec deux de ses amis, MM. Agoux et Bord, dans un débit de la rue de Charenton. A une table voisine, se trouvaient MM. Morin, Conatoroche et Talma. Les uns et les autres paraissaient légèrement pris de boisson.

Lorsqu'ils quittèrent le débit, une rixe se produisit entre eux, sans qu'il soit possible d'en préciser les causes. Toutefois, Morin et ses amis semblent avoir porté les premiers coups. Bientôt la mêlée fut générale et Morin reçut des blessures graves. Il reçut, à la tête, des contusions nombreuses et eut l'œil droit perforé. L'ablation de l'œil dut être pratiquée. M. Conatoroche fut également blessé, mais pas grièvement.

Perche se reconnaît l'auteur de toutes ces blessures ; mais il est en désaccord avec les constatations médico-légales faites au sujet de l'instrument dont il a fait usage. Il était, en effet, nanti d'un coup de poing américain, dont il reconnaît s'être servi et qui explique les plaies contuses constatées sur Morin, ainsi que deux des trois plaies constatées sur M. Conatoroche. Mais la perforation de l'œil de Morin et une des blessures de Conatoroche proviennent certainement, d'après l'expert, de coups de couteau.

L'accusé proteste contre ces constatations et dit ne s'être servi que de son coup de poing américain. Il prétend avoir agi en état de légitime défense, bien qu'aucun de ses adversaires ne l'eût menacé de faire usage d'une arme quelconque.

L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires. Il est défendu par Me Leroux.

Le jury, estimant qu'il n'y avait eu, en somme, qu'une rixe d'ivrognes, a rendu un verdict affirmatif, avec circonstances atténuantes et la Cour a condamné Perche à un an de prison avec application de la loi Bérenger.

Le manuscrit de « La Lépreuse »

On sait qu'après avoir accepté « La Lépreuse », de MM. Bataille et Lazzari, M. Carré, directeur de l'Opéra-Comique, refusa de la jouer et offrit de payer un dédit de 6.000 francs.

Les auteurs refusèrent le dédit et ne voulurent pas reprendre le manuscrit. Entre temps, se produisit à la Chambre une interpellation à la suite de laquelle fut ordonnée une enquête administrative et parlementaire sur la gestion de l'Opéra-Comique.

M. Carré, en présence du refus des auteurs de reprendre le manuscrit de « La Lépreuse » les a assignés en référé, mettant ainsi en cause la société des auteurs et compositeurs de musique, pour obtenir la nomination d'un séquestre chargé de garder le manuscrit.

Après explications des avoués des parties, le juge a mis la société des auteurs et compositeurs hors de cause et a nommé M. Capus séquestre.

Une agression au bois de Vincennes

Le 3 avril dernier, le jeune Trognon s'amusait à cueillir des violettes dans le bois de Vincennes près du parc d'artillerie, lorsque surgit un individu, tenant un couteau ouvert à la main, qui lui dit : « Vide tes poches, sinon gare à toi ! »

L'enfant poussa des cris aigus et un autre individu, sortant d'un buisson, vint aider le premier. Pendant que l'un étouffait les cris du petit, l'autre lui enlevait une montre, qui lui avait été donnée à l'occasion de sa première communion ; puis tous deux prirent la fuite.

Le service de la sûreté arrêta les nommés Parot, dit « Riri » et Martin, dit « Polo », que l'enfant reconnut. Mais devant la 8e chambre, leur avocat, Me Tourey-Piallat, a plaidé le doute, et le tribunal, lui donnant raison, a acquitté les deux prévenus.

Clients dangereux

Devant la 9e chambre du tribunal correctionnel, présidée par M. Moré, ont comparu aujourd'hui deux malfaiteurs dangereux qui, dans des conditions véritablement odieuses, ont à moitié assommé un pauvre cocher.

Le mois dernier, trois individus, parmi lesquels se trouvaient Ledieux et Angle, prirent un fiacre, se firent véhiculer toute la soirée et arrivèrent enfin rue de Crimée.

Là, au moment où le cocher regardait à son cadran la somme qui lui était due, un des trois voyageurs lui asséna un formidable coup de canne sur la nuque. Le cocher tomba comme une masse ; les malfaiteurs en profitèrent pour le dépouiller, puis partirent avec le cheval et la voiture.

Le malheureux cocher fut retrouvé, une heure et demie après, encore évanoui sur le sol. Après avoir reçu des soins, il fut reconduit à son domicile.

Le lendemain de cette agression, la foule s'ameuta autour d'un fiacre, dans lequel se trouvaient deux voyageurs, parce que le cocher frappait le cheval à tour de bras, encouragé par les voyageurs. A l'arrivée des agents, le cocher prit la fuite et les voyageurs allaient en faire autant, lorsque les gardiens de la paix les mirent en état d'arrestation. C'étaient Ledieux et Angle qui, confrontés avec leur victime de la veille, furent aussitôt reconnus.

Il a été établi que c'était Ledieux qui avait frappé le cocher ; aussi le tribunal l'a-t-il condamné à dix-huit mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Angle s'en tire avec 6 mois de prison.

L'odyssée d'un condamné à mort

Louis Vivet, après avoir été, en 1889, condamné à mort pour voies de fait sur les membres du Conseil de guerre devant lequel il comparaissait, fut ensuite gracié.

Le 30 septembre dernier, il désarmait à Mantes un fou qui, barricadé chez lui, s'amusait à tirer sur la foule des coups de fusil.

Vivet était aujourd'hui poursuivi devant la 10e Chambre du tribunal correctionnel pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour ; mais, à raison de son acte de courage, le tribunal, sur plaidoirie de Me René Dupré, s'est montré indulgent et, malgré son casier judiciaire chargé, ne l'a condamné qu'à un mois de prison.

Condamnation à mort cassée

La cour de cassation a cassé le jugement prononcé par le conseil de guerre d'Alger contre le soldat Darban, qui, au cours des débats, avait été exclu de l'audience pour insultes au président.

La Cour a estimé que les injures n'avaient pas été assez graves pour motiver l'exclusion des débats du prévenu.

LES DRAMES DE PARIS

A Coups de Bouteille !

Des inspecteurs de la Sûreté ont arrêté, ce matin, un individu qui, après avoir assommé sa femme à coups de bouteille, avait pris la fuite.

La police a arrêté ce matin, rue de Château-Landon, un marchand ambulant, Charles Hamant, âgé de cinquante-deux ans, qui, hier soir, au cours d'une discussion, avait assommé à coups de bouteille, dans son domicile, rue de Tanger, sa femme, née Françoise Branillard, âgée de quarante-trois ans.

Un des voisins de cette pauvre femme, qui est en ce moment mourante à l'hôpital, M. Louis Vautrel, que nous avons vu ce matin, a bien voulu nous donner quelques détails sur le drame.

— Charles Hamant, nous a-t-il déclaré, est un personnage bien peu intéressant. D'une nature déjà très brutale, il devient très dangereux lorsqu'il a bu. Or, la boisson est chez lui un plaisir auquel il s'adonne plus souvent qu'il ne conviendrait et c'est sur sa malheureuse femme alors que le mari détend ses nerfs surexcités, en se livrant sur elle à des actes d'une brutalité révoltante.

Hier soir, Hamant était rentré chez lui légèrement ivre et de fort méchante humeur.

Sa femme ne lui fit pas la moindre observation sur son état, sachant fort bien, par expérience, que son mari ne tolérait aucun reproche. Mais le marchand ambulant qui se trouvait, je vous l'ai dit, de fort méchante humeur, ne tarda pas à chercher querelle à sa femme, sans aucun prétexte, d'ailleurs.

Comme, à un moment, il allait lever la main sur elle, Mme Hamant, à bout de patience, ne put retenir son indignation et eut l'imprudence de lui faire les reproches les plus violents et les plus mérités d'ailleurs.

Surpris de l'audace de la pauvre femme, le mari entra dans un telle fureur qu'il se rua sur la malheureuse, la jeta à terre d'un coup de poing dans la figure, puis, s'armant d'une bouteille, il se mit à la frapper à tour de bras sur la tête, de cette arme improvisée.

Puis, sans plus se préoccuper de sa victime, il prit sa casquette et disparut.

Cependant, les cris de Mme Hamant ayant été entendus de tous les locataires de la maison, nous accourûmes à son secours.

Mais, à notre arrivée dans le logement où ce drame s'était déroulé, nous ne nous trouvâmes plus qu'en présence de la femme du marchand ambulant, qui gisait inanimée au milieu de la pièce. La figure de la pauvre femme, tout inondée de sang, était complètement méconnaissable. Elle était affreusement blessée et poussait de faibles gémissements.

On courut chercher un docteur, qui prodigua ses soins à la victime et la fit ensuite transporter à l'hôpital. Son état est, paraît-il, des plus graves et l'on craint qu'elle ne passe pas la journée.

En terminant son récit, notre interlocuteur nous dit que le commissaire de police est venu procéder dans la soirée aux constatations et qu'il a aussitôt commencé ses recherches pour découvrir le mari coupable.

Nous apprenons alors à M. Louis Vautrel que Charles Hamant a été arrêté ce matin, et cette nouvelle paraît lui faire un sensible plaisir.

C'est rue de Château-Landon que le mari meurtrier a été arrêté par les inspecteurs de la Sûreté lancés à sa recherche. Son crime commis, le marchand ambulant avait erré toute la nuit dans Paris, et, complètement dégrisé, il se rendait maintenant compte de toute l'horreur de son forfait.

Conduit chez M. Ducrocq, commissaire de police, il a fait des aveux complets. Ce magistrat l'a envoyé au Dépôt.

Jacques Delarue.

Mutation de M. Dreyfus

L'*Officiel* d'aujourd'hui contient la mutation suivante :

Artillerie. — Par décision en date du 15 octobre 1906, M. Alfred Dreyfus, chef d'escadron à la direction de Vincennes, passe commandant de l'artillerie de l'arrondissement de Saint-Denis, par permutation avec M. le chef d'escadron Lafourcade.

LES SIMPLES

Un Artiste Ignoré

Un rédacteur de la « Presse » rend visite à un sculpteur, modeste contrôleur à la Tour Eiffel, qui lui montre son œuvre et lui fait part des vœux généreux qu'il forme pour tirer de l'oubli une Française héroïque : Thérèse Figueur.

Il est dans Paris un artiste à peu près ignoré. Il ne porte pas le vaste « sombrero », le pantalon « à la housarde » et la veste de velours au col de clergyman des rapins ; il n'a même pas les cheveux longs et graisseux, flottants, pelliculaires, sur les épaules... Non ! mais cependant, il se distingue de ses contemporains par un uniforme bleu à lisérés rouges, l'uniforme des contrôleurs de la Tour Eiffel. M. Lachaud, c'est le nom de ce gardien-artiste, est un sculpteur aussi modeste qu'habile, qui occupe ses longues heures de solitude à modeler la glaise, et à créer, sans avoir été jamais guidé par les conseils d'un maître, de véritables petits chefs-d'œuvre.

Son atelier rendrait jaloux bien de ses confrères, car il est situé tout au haut de la Tour Eiffel, à la dernière plateforme, éclairé merveilleusement par la lumière crue d'un jour pur encore des émanations de la grande cité.

C'est là qu'après une longue ascension nous trouvons M. Lachaud. Solidement bâti, haut en couleurs, les cheveux blancs, plantés drus et découvrant un large front, la moustache, toute blanche aussi, gaillardement relevée, il a gardé l'allure du vieux soldat qu'il fut pendant notre douloureuse guerre.

Cette physionomie paraît, au premier abord, sévère et dure, mais quand on la regarde un instant, on la voit éclairée par des yeux d'un bleu si clair, si doux, si limpide, si profond, qu'on sent qu'ils reflètent une âme de poète, éprise de fiction et d'idéal !... Oui, ce sont bien les yeux d'un véritable artiste, et à cette altitude de trois cents mètres, ils sont bien dans leur cadre, planant au-dessus des turpitudes et des jalousies humaines, et n'ayant pour horizon que l'espace infini !

Plein de bonhomie, M. Lachaud s'avance vers nous et demande le but de notre visite :

— Nous venons, lui disons-nous, commettre une grande indiscrétion !

— Laquelle, s'il vous plaît ?

— Nous venons vous demander votre histoire et la genèse de votre vocation ?

— Mon histoire est bien simple, bien banale, répond le modeste artiste, et je ne vois pas en quoi elle peut vous intéresser. Mais,



Thérèse Figueur, le dragon « sans-gêne »

puisque vous avez gravi trois cents mètres pour la connaître, je vais vous la raconter.

Je suis né, il y a déjà cinquante ans, dans un petit village de la Côte-d'Or. Bourguignon pur sang, mes premières années se passèrent à vagabonder dans les prairies, dans les champs et dans les bois de ce beau et riche pays. Inconsciemment attiré par le charme puissant de la nature, dédaignant les jeux turbulents de mes petits camarades, j'aimais à m'isoler déjà dans les agrestes solitudes, pour écouter, pendant de longues heures, les murmures d'une source, le chant des oiseaux, les bruissements des insectes, et la douce plainte des feuilles. Je m'extasiais devant la fécondité de cette terre, devant les êtres qu'elle nourrissait, et mes doigts maladroits cherchaient, avec un peu de terre ramassée au pied d'un arbre, à reproduire ce que mes yeux voyaient et aimaient ! Hélas ! il fallut bientôt dire adieu à ce beau rêve. Un enfant de paysan n'est pas né pour rester artiste ; il faut qu'il apprenne un métier manuel.

A treize ans, je vins à Paris faire mon apprentissage de tourneur-mécanicien. Isolé dans la grande ville, éloigné de tous les êtres chers, je me livrais tout entier, pendant mes rares moments de loisir, à ma chère passion. Tout seul, sans direction, j'appris le dessin d'ornement, et toutes mes économies passaient à acheter de la cire à modeler, pour reproduire les sujets qui hantaient mon imagination.

A force de travail et de volonté, j'étais arrivé à me perfectionner dans mon art ; mais, avec le temps, l'âge était venu, et la conscription m'appela. Je partis pour sept ans, au 7e bataillon de chasseurs à pied, et, pendant cette période de ma vie, je dus délaisser mes travaux favoris et pacifiques, pour défendre la patrie, envahie par l'Allemand.

Libéré, après la guerre fatale, comme sous-officier, j'obtins un poste dans l'administration. Las de cette vie sédentaire du bureaucrate, j'ai demandé ma retraite, et me voilà !

Et dans les yeux de M. Lachaud, nous voyons passer, lointaine vision, tout ce passé qu'il évoque aujourd'hui devant nous.

— Maintenant que mes loisirs sont plus grands, continue-t-il après un moment de silence, je me livre à une véritable débauche de plâtre et de terre à modeler.

Les années que j'ai passées à l'armée m'ont laissé leur empreinte profonde, et ce sont surtout les sujets militaires qui me passionnent aujourd'hui.

Cette existence de soldat que j'ai tant aimée, j'ai essayé de la reproduire, d'en sculpter, en quelque sorte, la vie. Et j'ai représenté le petit fantassin mangeant sa gamelle, à la corvée, à l'exercice, etc. Mais ce sont surtout les statues équestres qui m'ont tenté et nombreux sont les cavaliers que j'ai représentés, crânement campés sur leur monture, en estafettes ou en éclaireurs. Mais l'œuvre que je chéris le plus, est celle que je vais vous montrer en descendant. C'est le portrait à cheval de « Madame Sans-Gêne ».

— Ah ! vous avez pris pour modèle la maréchale Lefèvre ?

— Pas du tout. J'ai reproduit les traits de la véritable « Madame Sans-Gêne » qui n'est autre que Thérèse Figueur.

— Thérèse Figueur ?...

— Vous ne la connaissez pas, je vais vous raconter son admirable histoire. Fille de braves paysans, Pierre Figueur et Claudine Viart, Thérèse naquit à Talmay, petit village de la Côte-d'Or, le 14 janvier 1774. Sous la Révolution, alors que la Patrie en danger avait besoin de tous ses enfants, elle se présenta, sous des vêtements d'homme, à la demi-brigade des allobroges, où elle entra comme simple cavalier. Elle passa ensuite aux 9e et 15e dragons, elle accomplit vingt ans de service et prit part à dix campagnes. Blessée six fois sur le champ de bataille, elle fut, à diverses reprises, citée à l'ordre du jour. Cette modeste héroïne, descendante des Jeanne d'Arc et des Jeanne Hachette, eut, de plus, quatre chevaux tués sous elle et risqua un jour sa vie pour arracher son général aux mains des ennemis.

« Sans tout, Sans-Gêne, lui dit-il, ces b.....-là me confisquaient. ! »

Cette parole fut la seule récompense de ce « brave homme de femme », qui rentra dans ses foyers sans que la croix d'honneur brillât sur sa pointrine. Mais Thérèse était une sage ; elle avait fait son devoir parce que sa conscience le lui dictait, et le souvenir de ses actions passées suffisait à son ambition. Je l'ai connue, cette excellente vieille, quand j'étais enfant, et jamais je n'ai entendu sortir de sa bouche une parole amère contre l'ingratitude des hommes. Elle aimait, au contraire, à évoquer les heures enfuies, alors qu'elle était sur les champs de bataille, au milieu du fracas du canon, des cris des blessés et des plaintes des mourants. Et je vois encore passer dans ses petits yeux usés la flamme héroïque, qui animait sa jeunesse.

Comme elle m'aimait, la bonne grand'mère ! Je la vois encore quand elle me faisait sauter sur ses genoux en me racontant les grands combats de l'épopée impériale ! Mon imagination d'enfant se surexcitait à ces récits guerriers et il me semble encore lui dire :

— Allons, Madame le Dragon, encore une histoire !

Et, souriant à mon désir d'enfant, la pauvre vieille recommençait les récits que j'aimais tant !

Elle est morte maintenant ! Elle s'est éteinte tout doucement à l'hospice des Petits-Ménages, à Issy, en ayant la dernière vision des batailles où elle risquait sa vie pour sa France bien-aimée, pour son empereur !

Elle ne m'avait pas oublié non plus : j'étais sur son testament. Modeste, bien modeste héritage : un livre, où elle avait écrit ses mémoires, et sa miniature en dragon, mais combien plus précieux pour moi que l'argent ! Ces objets je les conserve pieusement, comme des reliques. Souvent je les regarde et il me semble revoir le doux sourire de cette héroïne ignorée !

M. Lachaud se tait, en proie à une intense et douce émotion. Il essuie une larme furtive qui coule lentement le long de sa joue, puis il reprend :

— J'ai essayé de payer au dragon « Sans-gêne » mon modeste tribut de reconnaissance, et ce sont ses traits que j'ai voulu reproduire, alors qu'elle était jeune, et que, sur son cheval d'armes, elle versait son sang pour la gloire de la France.

Suivez-moi ; descendons de nos hauteurs et revenons sur la terre. Je vous conduis dans le cabinet de M. Milon, directeur de la Tour Eiffel, qui possède un exemplaire de mon œuvre bien modeste.

Nous voilà devant la statue. Elle est délicate et charmante, comme nos lecteurs peuvent en juger par la reproduction que la *Presse* met sous leurs yeux. On voit que l'artiste, pour exécuter cette œuvre, a mis non seulement son talent, mais encore toute son âme, tout son cœur. Crânement campée sur son petit et robuste cheval d'armes, on s'imagine avoir connu Thérèse Figueur et il semble que l'on entend battre, sous ces vêtements de dragon, le cœur d'un héros, aux tendresses de femme.

Aussi est-ce bien sincèrement que nous félicitons l'auteur, en nous étonnant même qu'il n'ait jamais songé à exposer au Salon.

— Mon ambition, nous répond-il, ne s'élève pas à de telles hauteurs. Cependant, j'aurais un désir : c'est d'offrir mon œuvre au musée de l'armée, car il me semblerait que l'âme de Thérèse Figueur me remercierait d'avoir mis son image à côté des glorieux trophées, pour lesquels elle a versé son sang !

Et puis, je caresse un autre rêve : je voudrais que mes compatriotes de Talmay eussent la généreuse idée de placer sur l'humble maisonnette où naquit le gentil dragon, une plaque commémorative à la mémoire de cette Jeanne d'Arc bourguignonne !

Nous félicitons encore une fois M. Lachaud et nous le quittons en lui disant que des vœux aussi généreux ne peuvent être qu'exaucés ! — F. Dumas-Vorzet.

La Santé de Pie X

Rome, 25 octobre. — Le pape souffre toujours de la goutte, et il est obligé de rester assis dans un fauteuil la jambe allongée. Toutefois la fièvre a disparu, et il est possible si le mieux continue, qu'il reçoive aujourd'hui, pendant un temps très court, un pèlerinage.

A PROPOS D'UN DUEL

Madame ouvre son journal :

— Tiens, encore un duel !

Un sourire dédaigneux erre sur les lèvres de Monsieur qui dit :

— Une piqûre au petit doigt, sans doute! Car, depuis longtemps, le duel perd son prestige, surtout parmi ceux qui ne le pratiquent pas. De temps à autre, un « accident » sérieux démontre qu'il n'est pas aussi anodin qu'on veut bien le dire. Alors, Monsieur ne sourit pas ; il demande :

— Qu'est-ce que cela prouve, le duel ?

Mais ces avis désintéressés n'ont pas grande valeur ; il est entendu que les gens qui se battent ne le font pas pour la galerie ; quoi qu'on en dise, ils « y vont carrément », sous l'impression d'un différend dont la gravité a rendu toute conciliation impossible, selon le terme consacré. L'on peut dire, en tout cas, que MM. de Valon et Colombel, qui viennent de croiser le fer « y sont allés carrément ». Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter les yeux sur le procès-verbal de la rencontre :

A la première reprise, le comte Bertrand de Valon est atteint à la main et déclare vouloir continuer. M. Colombel est atteint deux fois à la poitrine sans qu'il y ait pénétration.

A la deuxième reprise, M. Colombel est atteint au bras, et déclare qu'il continue.

A la troisième reprise, M. Colombel est atteint au bras, et déclare qu'il continue.

A la cinquième reprise, M. Colombel reçoit à l'avant-bras une blessure en séton de quatre centimètres, qui le met dans l'impossibilité absolue de continuer.

Voilà un duel qui certes suffirait — si la preuve avait été nécessaire — à mettre hors de doute le courage des deux adversaires ; il a été très vivement commenté à cause des conditions très rigoureuses qu'avaient fixées les témoins ; le procès-verbal préliminaire contenait, en effet, cette clause : « Le combat ne cessera que sur l'avis du combattant blessé ». C'est ce point qui donnait lieu à la controverse.

Il est évident que « le combattant blessé » manifestera la plupart du temps le désir de continuer jusqu'au moment où il lui sera matériellement impossible de tenir son épée ; si la première blessure l'a mis en état d'infériorité, le duel se poursuivra donc avec des chances inégales ; c'est-à-dire qu'un des deux adversaires pourra demeurer sur le terrain dans une situation critique qu'il n'aura pas voulu avouer, et tout-à-fait à la merci de l'autre combattant. Enfin, une telle clause enlève aux témoins la partie la plus utile de leur autorité et augmente en revanche leur responsabilité en cas d'issue fatale. Quelle serait la situation d'un directeur de combat qui verrait un des combattants dans un état d'infériorité manifeste refusant, par point d'honneur, de s'avouer vaincu et de cesser la lutte ?

Mais il y a en matière de duel tant de détails qui entrent en ligne de compte, il est si délicat de se demander si des témoins ont le droit d'abandonner leurs clients quand ceux-ci tiennent particulièrement à certaines conditions, il est si souvent plus net de conduire deux hommes sur le terrain que de terminer une affaire par des procès-verbaux qui laissent la querelle ouverte, qu'on ne saurait se prononcer d'une façon catégorique sur ces sujets scabreux.

MM. Ledat, Breittmayer, de Chasseloup-Laubat et Marcel Boulenger, qui font autorité tous les quatre en matière d'escrime, n'ont évidemment pas agi à la légère ; sans doute n'ont-ils pas entendu non plus créer un précédent. — M. de B.

Un Livre de Paul Déroulède

M. Paul Déroulède vient de terminer la rédaction de ses souvenirs sur la guerre de 1870 ; leur publication prochaine en librairie est appelée à avoir un grand retentissement.

Le président de la L.D.P. prolongera quelque temps encore son séjour à Langély, mais il rentrera à Paris pour assister à la manifestation patriotique de Champigny.

Petites Nouvelles

Le roi de Grèce a reçu, ce matin, M. Delyannis, son ministre à Paris, avec lequel il s'est entretenu.

Notre hôte a ensuite fait une promenade à pied avec son écuyer, M. Cernowitz. Le déjeuner a été servi dans l'intimité à l'hôtel Bristol.

—)(—

L'Association des directeurs de théâtres a entendu hier matin M. Bernstein, comme elle avait entendu M. Franck lundi. M. Paul Gavault a été convoqué à la réunion qui s'est tenue ce matin à l'Opéra-Comique.

On observe le plus grand secret sur la délibération.

—)(—

La ligue pour la revision de la loi sur le repos hebdomadaire fait signer en ce moment la pétition suivante :

« Les soussignés, tout en proclamant le principe du droit au repos pour tous les travailleurs, se déclarent lésés dans leurs intérêts par la loi sur le repos hebdomadaire ;

« Ils demandent la revision de la loi dans un sens démocratique et libéral ;

« Ils réclament du gouvernement et des élus de la nation un régime en rapport avec les nécessités particulières de chaque région, de chaque métier, de chaque milieu social ;

« Ils invitent les pouvoirs publics à se documenter indistinctement auprès des associations ouvrières et patronales et à tenir largement compte de toutes les revendications légitimes, de toutes les propositions conciliantes que formuleront ces associations ;

« Ils engagent les commissions parlementaires à prendre en grande considération les travaux de la ligue pour la revision de la loi sur le repos hebdomadaire. »

On peut se procurer des feuilles de pétition au siège de la ligue, 33, boulevard Barbès, Paris.

—)(—

La Compagnie générale des Omnibus fait procéder en ce moment à la pose de plaques indiquant les arrêts des véhicules automobiles de la ligne Place Saint-Michel-Rue du Poteau. Ces plaques sont ainsi libellées : Omnibus automobiles. Arrêts.

FEUILLETON DE LA *PRESSE*
Du 26 Octobre 1906

—86—

PIED-DE-BICHE

Grand Roman Dramatique (1)

Par CLEMENT ROCHEL

DEUXIEME PARTIE
LA PETITE BOUQUETIÈRE

VIII

En famille

(Suite)

— J'y compte bien, Raymond, fit le vieux mécanicien.

— Mais vous ne me dites pas, mon père, comment il se fait qu'après vous avoir laissé à Bordeaux, je vous retrouve à Paris ?...

— Je te le répète, mon garçon, c'est une histoire assez longue, et où Suzanne a joué le principal rôle. Mais nous ne sommes guère à notre aise, ici, pour parler de ces choses. Puisque tu viens à la maison embrasser ta sœur, je te conterai cela.

— Vous demeurez dans ce quartier ?

— A deux pas : rue des Fossés-Saint-Bernard.

Ils étaient à ce moment au coin de la rue du Cardinal-Lemoine et de la rue des Ecoles. En quelques enjambées, ils furent arrivés chez le mécanicien.

Suzanne s'apprêtait à servir le déjeuner lorsque les deux hommes, après avoir traversé l'atelier du rez-de-chaussée, ouvrirent la porte du premier étage.

Malgré les longues années écoulées depuis leur séparation, la jeune fille reconnut son frère tout de suite.

— Mon Dieu !... fit-elle ; mais c'est Raymond !...

— Moi-même, Suzanne, dit le camelot en embrassant sa sœur sur les deux joues. Mais que tu es donc embellie !...

La fille du mécanicien, rougissant, se mit à accabler Raymond de questions. Qu'était-il devenu depuis qu'il les avait quittés ? Comment avait-il vécu ? Quel métier faisait-il ? Par quel hasard son père et lui s'étaient-ils rencontrés ?

Le camelot eut bien vite satisfait la curiosité de Suzanne.

Son existence, d'ailleurs, remplie de péripéties, n'offrait aucun événement extraordinaire.

C'était la vie banale du colporteur et du camelot, presque toujours besoigneuse, semée d'ennuis, de misères et de petites aubaines...

— Ah ! ça n'a pas été gai tous les jours, ma bonne sœur, comme tu vois. Mais, vous-mêmes, mon cher père et ma chère Suzanne, comment se fait-il que je vous retrouve installés ici ?

— Je vais te dire cela en déjeunant, fit Bornas.

Suzanne s'était empressée d'apporter un couvert pour son frère. On se mit à table, et le vieux mécanicien raconta à Raymond les divers événements qui s'étaient succédés depuis que le jeune homme avait abandonné la maison paternelle.

D'abord l'attaque dont Jacques fut victime la nuit de son arrivée à Bordeaux, en face de leur logis de la rue Cadaujac ; puis l'amitié qui s'était établie entre Jacques et Antoine Bornas ; l'amour du jeune homme pour Suzanne ; la mort de Mauricette ; le départ de Jacques pour l'armée ; son retour ; la délicate générosité du comte de Ternoise, ami du sous-officier, qui leur avait permis de venir à Paris et de s'y établir modestement ; enfin, le prochain mariage de Jacques et de Suzanne.

— Mes compliments, petite sœur ! fit sincèrement Canard à cette dernière nouvelle.

— Et nous sommes bien heureux de t'avoir trouvé, dit Bornas. De cette façon, tu pourras assister à la noce.

— Certainement... certainement ! dit le camelot.

Puis, jetant un coup d'œil sur son vêtement plutôt misérable, il ajouta :

— Quoique je ne sois pas très présentable dans cet accoutrement ! Mais, bah ! nous avons encore quelque temps devant nous... J'aurai peut-être, d'ici là, une veine qui me permettra de me faire relier à neuf !

— Et d'abord, reprit son père, maintenant que te voilà, je pense que tu ne vas pas nous quitter ? Tu dois en avoir assez des voyages et de ton métier ?

— Oh ! dit Canard, je ne veux plus m'en aller de Paris. Quant à mon métier, c'est autre chose. Les affaires ne sont pas très florissantes actuellement, mais ça ne durera pas. J'adore Paris, comme mon métier, d'ailleurs. Et puis, je le sais trop, à présent : « Pierre qui roule n'amasse pas de mousse. »

— A la bonne heure ! Te voilà devenu raisonnable !... C'est donc entendu, tu vas rester avec nous. Nous avons ici plus de logement qu'il ne nous en faut : trois chambres et une cuisine, sans compter la boutique d'en bas... C'est bien trop grand pour nous ; mais il m'a fallu prendre le tout pour avoir un bail. Alors, tu vois que nous pourrons te donner l'hospitalité sans que cela nous mette à l'étroit.

Raymond était visiblement gêné par cette offre.

— C'est que... c'est que... ça ne peut pas se faire ainsi ! dit-il enfin.

— Pourquoi ? demanda Bornas.

— Parce que... père !...

Il hésitait à parler devant Suzanne.

Celle-ci le comprit et s'éloigna discrètement, sous le prétexte d'aller chercher le café.

— Voyons, Raymond, pourquoi refuses-tu de venir demeurer avec nous ? pourquoi dis-tu que ça ne peut pas se faire ?

— Parce que... parce que, père... il y a Louison !

— Louison ? qui est Louison ?

— Une... amie à moi, pardienne !

Et Canard expliqua à son père sa liaison ultra-légale avec la jolie petite fleuriste.

Le mécanicien hocha la tête.

— Parbleu ! mon garçon, fit-il, je ne te blâmerai pas d'avoir pris une compagne, surtout si elle est aussi sage, aussi laborieuse, aussi bonne que tu veux bien le dire.

— Vous pouvez m'en croire, père.

— Mais, vois-tu, c'est pendant que l'on est jeune qu'il faut se délivrer de ces amours de passage si l'on veut, dans l'âge mûr et dans la vieillesse, avoir un foyer et une famille...

Le père Bornas parlait sagement, d'une voix affectueuse.

Il reprit :

— Or, il y a deux issues aux liaisons du genre de la tienne : ou la rupture, ou la régularisation devant M. le maire. Si Louison, ta maîtresse, t'inspire assez de sympathie, d'amour et de respect...

— Je crois bien ! interrompit Canard. Louison possède un cœur d'élite, et c'est le modèle des ménagères !...

— Eh bien ! dans ce cas, qui t'empêche d'en faire ta femme ?

Le camelot se gratta l'oreille :

— Oui, bien sûr, répondit-il ; nous y avons souvent pensé, Louison et moi ; mais nous avons toujours remis l'affaire à plus tard...

— Pourquoi ? Y a-t-il quelque empêchement ?

— Non, père... Elle, ça marchait tout seul ; aucune opposition, puisqu'elle n'a plus de parents ; pourtant, il lui faut ses actes de décès de ses père et mère. Moi, il me fallait vous écrire pour obtenir votre consentement.

— Mais, je ne veux que ton bonheur, Raymond !

— Oui, mais ce sont là de petites cérémonies qui entraînent toujours des dépenses, et, comme la plupart du temps nous ne roulons pas sur l'or...

(A suivre.)

LA VIE SPORTIVE

Les Courses Automobiles en 1907

Le Comité de l'Automobile Club de France a, ainsi que nous l'avions fait pressentir, voté, hier, le principe de la grande course de vitesse pour 1907. Mais le Cercle n'étant, paraît-il, nullement disposé à faire les frais de la course, ce sera probablement un particulier qui se chargera de l'organisation de l'épreuve et qui prendra, par conséquent, frais et recettes à sa charge.

Cette solution ne plaira certainement pas à tout le monde, et il est à craindre que plusieurs constructeurs ne se mettent plus en ligne dans une épreuve privée du caractère officiel d'un Grand-Prix de l'A.C.F. 1906 ou d'une Coupe Gordon-Bennett.

Au reste, aucune décision ferme n'a encore été prise à ce sujet.

La question du Circuit n'a pas encore été tranchée. Sera-t-il grand ? Sera-t-il petit ? Nous croyons que le petit circuit, peu coûteux et facile à surveiller, sera adopté.

Ajoutons qu'un projet, tendant à exposer au Salon de l'Automobile les véhicules ayant pris part à un concours d'endurance, a été repoussé. — D. C.

Au Parc des Princes

La magnifique course de l'heure qui s'est disputée dimanche dernier au Vélodrome du Parc des Princes entre Darragon-Mac Lean est encore présente à l'esprit de tous.

Nous aurons dimanche prochain semblable épreuve, sur cent kilomètres, avec en plus un quatrième larron qui pourrait régler ses trois partenaires sans que pour cela personne n'en soit étonné.

Guignard, recordman de l'heure, se mettra en ligne dimanche prochain, et il sera curieux de voir si l'homme invincible en Allemagne pourra tenir tête à trois hommes d'incomparable valeur et si le fait de courir derrière une motocyclette dont le rouleau sera placé à vingt centimètres n'handicapera pas trop fortement notre ancien champion de France.

Guignard, qui a fait une chute dimanche dernier en Allemagne, est complètement remis ; il doit arriver ce soir à Paris et doit se mettre à l'entraînement demain vendredi.

Voici le programme de dimanche prochain :

1. Course de Consolation pour coureurs n'ayant pas gagné 50 francs dans la saison.
2. Course scratch, 666 mètres. Cinq séries et une finale, avec comme engagés : Otto Meyer, Dupré, Heller, Broka, Verri, Hourlier, etc., etc.
3. Un handicap de tandems sur le mille, avec Dupré-Dperflinger, Delage-Verri, Broka-Schwab, etc.

De plus, un handicap pédestre de 400 mètres se disputera au début de la réunion et groupera les meilleurs pédestrians de la F. S. A. P. F.

Henri Robert.

LA LUTTE

Aux Folies-Bergère

C'est ce soir que commenceront à se disputer, aux Folies-Bergère, les éliminatoires du Championnat du monde de lutte.

Cinquante-neuf athlètes se sont fait inscrire.

Le programme de ce soir est fort intéressant. Après la présentation des lutteurs et la démonstration des coups défendus, nous assisterons aux cinq luttes suivantes qui promettent d'être émotionnantes au possible :

Jimmy Esson (Ecossais), 111 kilos, contre Naulot (Français), 100 kilos.

Laurent de Lyon (Français), 120 kilos, contre Mikoul le Tzigane (Bohémien), 99 kilos.

Camille le Boucher (Français), 100 kilos, contre Rosset (Suisse), 95 kilos.

Antonitch (Serbe), 137 kilos, contre Wilhem Metzner (Allemand), 102 kilos.

Santos Willis (Américain), 97 kilos, contre Emile Vervet (Français), 107 kilos.

Au Casino de Paris

Luttes mouvementées hier au Casino de Paris. Voici le programme de ce soir :

LAURENT LE BEAUCAIROIS, (Fr.), 120 k. contre WILSON, (Suédois).

NICOLAS LE BOULANGER (Belge), 92 k. contre JOURDAN (Fr.), 98 k.

SABATIE (Fr.), 122 kil. contre FINKELSTIN (Finl.), 106 k.

SCHNEYDER (Allemand), 122 kil. contre MONPAUTE (Fr.), 112 kil.

LURICH (Russe), 98 kilos, contre CONSTANT LE MARIN (Fr.), 106 kil.

SABATIE (Fr.), 115 kil., contre VAN DER GOLD (Hol.), 120 kil.

Au Cirque Métropole

Ce soir continuation des Eliminatoires du Grand Prix de Paris.

Poids légers

GEORGE LE MARIN, (Fr.), 75 kil, contre HUET (Fr.), 73 kil.

RAPPIN (Fr.), 75 kil., contre VAN DER KARL, (Belge), 75 kil.

Poids moyens

AUVERGNE (Suisse), 80 kilos, contre COSTA LE PORTUGAIS, 85 kil.

GEORGES LE ROCHELLAIS (Fr.), 90 kil. contre AJAX (Fr.), 86 kil.

CYCLISME

Au Vélodrome d'Hiver

Chaque année, avant de se présenter au public pour la saison d'hiver, la piste de la galerie des machines fait une toilette nouvelle. Prise d'un accès de coquetterie, elle a voulu à l'orée de sa réouverture, se montrer plus pimpante que jamais.

De fraîches couleurs, des tentures brillantes, une conception nouvelle de l'ordonnance des places, des loges dans la ligne d'arrivée, un pesage assis : tels sont les nouveaux aménagements que les sportsmen vont être la semaine prochaine conviés à venir juger et, espérons-le, apprécier...

Le meeting d'ouverture qui commencera le lundi 29 octobre et s'étendra sur quatre journées, réunira les meilleurs coureurs du monde entier et comportera 15.000 francs de prix.

A bientôt des détails sur cette sensationnelle inauguration de la saison d'hiver.

Football-Rugby

Match international

L'équipe première du Stade Français jouera son premier match international de la saison le jeudi 1er novembre, jour de la Toussaint, à deux heures et demie, sur son superbe terrain du Parc de Saint-Cloud, contre celle du Lansdowne F. C. de Dublin, considérée comme la meilleure de l'Irlande après celle de Dublin University. Elle compte dans ses rangs cinq joueurs internationaux et deux joueurs interprovinciaux de la province de Leinster.

Le capitaine de cette équipe qui fait partie J.-J. Coffey, l'international qui fit le plus de sensation dans tout le Royaume-Uni au cours de la dernière saison.

Nous verrons d'ailleurs pour la première fois en France une véritable équipe de club irlandais, qui nous montrera le jeu spécial des habitants de la verte Erin, encore peu connu des amateurs parisiens du rugby.

L'AUTOMOBILE

La marque Lancia

Il paraît que l'excellent conducteur Lancia va abandonner les courses pour se consacrer entièrement à l'industrie automobile.

Tout le monde regrettera de ne plus voir au volant, le brillant champion de la F.I.A.T. qui frôla si souvent la victoire.

Les Mercédès en 1907

A l'encontre de ce qui a été annoncé, la marque Mercédès participera aux grandes épreuves automobiles de l'an prochain.

Concours militaire de Poids lourds

La Commission des concours de l'Automobile-Club de France adresse aujourd'hui aux intéressés le règlement du concours de régularité et celui du concours militaire de poids lourds, dont les dates et itinéraires sont fixés ainsi qu'il suit :

Concours militaire de véhicules de poids lourds, sous le patronage du ministre de la guerre : 10 novembre-5 décembre 1906 ; Paris, Sens, Avallon, Autun, Mâcon, Vienne, Montélimar, Avignon, Marseille (Exposition) et retour avec mêmes étapes.

Concours de Régularité pour les nouveaux modèles du Salon de 1906 : 25 novembre-5 décembre 1906 ; Paris, Dijon, Lyon, Marseille, Monte-Carlo (Exposition 3 jours) et retour aux mêmes étapes.

On remarquera que les véhicules du concours de régularité arriveront à Marseille le même jour que les Poids lourds seront exposés, et que les concurrents des deux épreuves reviendront à Paris le même jour.

La poste au Salon

En présence de l'intense développement du Salon de l'Automobile, le Commissaire général a pensé être agréable aux exposants et au public en obtenant de l'administration des postes la création d'un bureau postal complet, installé à l'intérieur même du Grand Palais, pendant la durée de l'Exposition : ce bureau sera placé à l'extrémité de la grande nef, du côté des Champs-Elysées, à l'opposé des salons de l'Automobile Club de France ; il comprendra la totalité des services postaux, télégraphiques et téléphoniques. Nous ne doutons pas que cette création nouvelle ne présente le plus vif intérêt pour les visiteurs et les exposants qui, sans sortir du palais, pourront recevoir leur correspondance poste restante, expédier rapidement leur courrier, toucher des mandats, se servir du télégraphe ou du téléphone.

Deux salles de correspondance seront installées, l'une pour le public et les exposants, l'autre spécialement réservée aux membres de la presse.

Le Nouveau Comité de la F.S.A.P.F.

Dans sa première séance, le nouveau comité de la Fédération des Sociétés Athlétiques de France a constitué son bureau de la façon suivante :

Président, M. Artru (Union Athlétique Batignollaise) ; vice-présidents, MM. Ressèjeac (Club Athlétique Grenellois), et Bourbon (Union Athlétique de Paris) ; secrétaire général, M. Abel Léveillé (Association Sportive de Clichy-Levallois) ; trésorier général, M. Garric (Racing-Club International) ; secrétaire-trésorier adjoint, M. C. Léouyer (Club les Sports) ; membres : MM. Anthoine (U.A.B.), Birck (Etoile Sportive Dareau), Lhermit (Club Athlétique Parisien), Billon (E.S.D.), et Bourget (Ind).

Les commissions ont été composées de la façon suivante :

Commission de course à pied : MM. Moulin (U.A.B.), Girardin (E.S.D.), Papalini (U.A.P.), Lignel (R.C.I.), Giffard (A.S.C.L.).

Commission de Football : H. Deveille (U.A.B.), Coudert (E.S.D.), Barais (R.C.I.), Moriliot (C.A.G.).

Délégués à la commission de l'U.S.F.S.A. : MM. Léveillé, Artru, Anthoine.

Il est certain que, vu ses bonnes dispositions et l'expérience des membres de ces diverses commissions, la Fédération des Sociétés Athlétiques de France va continuer l'ère de prospérité qu'elle a connue durant le cours du dernier exercice.

VIDI.

AEROSTATION

La « Ville de Paris »

Le dirigeable la « Ville de Paris » tentera une sortie samedi prochain, à dix heures du matin, si le temps le permet.

On sait que ce superbe aérostat cube 3.200 mètres. Une sortie tentée hier n'a pu réussir par suite du vent.

COURSE A PIED

Un beau meeting athlétique

(Le 4 novembre à Gentilly)

Le nouveau comité de la Fédération des Sociétés Athlétiques Professionnelles de France ne perd pas de temps ; à peine installé, le voici à l'œuvre et, pour ses débuts, il vient de mettre sur pied une réunion sensationnelle, dont le programme a été composé de la façon suivante :

I. — Epreuves des neuvièmes challenges annuels de course à pied (100 mètres et 400 mètres).

Sociétés engagées : Club Les Sports (trois équipes) ; Racing Club International (trois équipes) ; Club Athlétique Grenellois (deux équipes) ; Union Athlétique de Paris (deux équipes) ; Club Athlétique Parisien (deux équipes).

Rappelons que la première épreuve des challenges annuels a été disputée sur 1.500 mètres et le Club Les Sports fut vainqueur en première série et l'Union Athlétique de Paris en deuxième série.

II. — Tentative contre le record de l'heure français (18 kil. 067) par Henri Siret, champion du monde de fond.

III. — Challenge André Boidé, trois milles anglais (4.827 m.).

Les tenants sont l'Union Athlétique de Paris et le Club Athlétique de Paris, qui ont fait deat-heat l'an dernier.

IV. — Essais individuels contre les records.

V. — Course de relais facultatifs (3 kil.), par équipes mixtes de trois hommes. Prix : 20, 15 et 10 francs.

Les engagements pour cette belle réunion sont reçus tous les jours au siège de la Fédération des Sociétés Athlétiques Professionnelles de France, 18, rue Mandar (mandats au nom de M. Garric, trésorier) et au journal l'« Auto », 10, faubourg Montmartre (mandats au nom de M. Leveilli). Le montant du droit d'engagement est le suivant :

1° Challenge André Boidé, 5 fr. par équipe de quatre hommes, trois seulement comptant pour le classement ;

2° Essais de records, un franc par tentative ;

3° Course de relais, 3 francs par équipe.

Comme on le voit par le programme ci-dessus, nous avons encore une belle séance de sport en perspective. — J. SCHMIT.

Avis Divers

Tous les renseignements concernant « La Vie Sportive » doivent être adressés avant trois heures, à M. Daniel Cousin.

LE THÉATRE

Ce soir :

A l'Odéon, à huit heures et demie précises, première de la *Préférée*, comédie en trois actes, de M. Lucien Descaves.

Aux Folies-Dramatiques, à huit heures et demie, répétition générale de *Amour et Cie*, vaudeville en trois actes, de M. Louis Forest.

A la Scala, à neuf heures très précises, répétition générale de *Bonjour, toi !* revue en 2 actes et 12 tableaux, de MM. E.-P. Lafargue et F. Verdellet. Demain vendredi, première représentation.

Ce sera fête artistique, samedi soir, à l'Opéra.

On donnera, pour la 200e fois *Sigurd*, l'œuvre admirable du maître français Reyer ; pour tous, ce sera l'occasion de célébrer la pure gloire du compositeur et de rendre hommage à son caractère si digne en même temps qu'à son immense talent.

Sigurd sera chanté par Mlles Chenal, Demougeot, Flahaut, MM. Affre, Noté, A. Gresse, Gilly, etc.

Sur les instances qui ont été faites auprès de lui, M. Jules Claretie a décidé que *Paraître* serait donné, dimanche, pour la première fois en matinée à la Comédie-Française. La distribution de la belle pièce de M. Maurice Donnay restera, bien entendu, la même que le soir.

Au Théâtre Sarah-Bernhardt :

En dépit des recettes superbes de la *Dame aux camélias*, il n'y aura plus que quelques représentations du chef-d'œuvre d'Alexandre Dumas fils. *Sainte Thérèse* doit passer le 6 novembre et quelques jours de relâche sont nécessaires pour mettre tout à fait au point la pièce de M. Catulle Mendès. La *Dame aux camélias* quittera donc l'affiche le 2 novembre.

Au Conservatoire.

A la suite du second examen, le jury a admis, avant-hier, aux classes de déclamation dramatique, treize jeunes gens et quatorze jeunes filles, dont voici les noms :

MM. Rogelvy, Soarez, Stephen, Serge, Brousse, de Gravonne, Gerbault, Toulout, Friant, Gaudera, Magnat, Schang, Trouvé.

Mlles Lestrange, Silva, Bernard, Deréval, Du Eyner, Mancini, Guyon, Pacitti, Cœliat, Clado-Darcelle, Peri, Saint-Clar, Albert, Fillacier.

Devant le triomphal succès de *Sous l'Epaulette*, et déférant aux désirs exprimés par de nombreuses lettres, la direction a décidé de prolonger jusqu'au 31 octobre inclusivement les représentations de la pièce si passionnante de M. Arthur Bernède.

Ce soir, à la Boîte à Fursy, Marguerite Deval jouant dans un château devant un grand personnage, on donnera, exceptionnellement, avec le précieux concours de Mlle Paulette Darty, qui a bien voulu consentir à suppléer sa camarade, la *Leçon d'amour !* opérette de M. Paul Franck, musique de MM. Edouard Mathé et de Thuiziny, jouée par Mlle Paulette Darty.

Demain, reprise de la *Revue de la Boîte.*

Coup sur coup, le Casino de Paris révolutionne Paris : il y a trois jours par le gala de sa sensationnelle réouverture, hier par la première soirée du championnat du monde de lutte. Salle archicomble pour assister à la présentation des colosses qui vont pendant un mois disputer, sur la scène du Casino de Paris, le septième championnat de lutte.

Aux Quat' Z' Arts, où la brillante revue de Chezell, *Coups de pied occultes*, poursuit la plus joyeuse carrière, François Trombert prépare deux nouvelles pièces d'ombres : la *Fiancée du timbalier* et les *Trois hussards*, avec le concours de l'excellent ombromane Henri de France. On aura ainsi, avec les très spirituelles chansons de Jacques Ferny, Vincent Hyspa, Dominus, Chezell, Le Gentil et la revue un spectacle aussi artistique qu'amusant et varié à souhait.

A l'Européen.

Ce soir, la revue-féerie *Cherchez la femme !* sera rénovée par l'adjonction d'une scène drôlatique au possible et toute d'actualité : le général Saltchakoff à la poursuite des deux amants !

Jeanne Bloch est toujours exhilarante dans la Nageuse, l'Américaine, la Perle des Batignolles, Sarah Bernhardt. La superbe cantatrice Jane Doë est délicieuse ; Mmes Rhé-hall, Lelby, Leroy, etc., MM. René Raoult, Denance et Stiv-hall sont réellement d'incomparables artistes ; aussi, avec des décors magnifiques et des costumes ravissants, la revue de l'Européen est certainement le clou de la saison.

A la Pépinière :

Pas mal ! et vous ? la revue de MM. Bouvet et Darantière, fait d'excellentes recettes ; c'est un très gros succès. On trouve dans cette revue une note comique que l'on ne rencontre pas dans les revues à grand spectacle ; celle-ci est hilarante, spirituelle et jouée par des artistes consciencieux. Les costumes et décors sont d'un éclat et d'un goût exquis. M. J. Londet conduit l'orchestre avec maîtrise. Une partie de concert précède la revue, qui commence à neuf heures et demie.

Dimanches et fêtes, matinées à 2 heures.

Au Moulin-Rouge, dimanche prochain, à 2 heures, matinée avec *Madame Méphisto* et toutes les attractions du soir.

Ce soir, à huit heures et demie, au joyeux Bal du Moulin de la Galette, grande fête dansante. Brillant orchestre, sous la direction du maëstro H. Mabille.

A Bulliac.

Ce soir, grande soirée (orchestre de 50 exécutants), solos de piston ; Coney Islands Favorite, excentric-dance ; la danse réaliste : le Jitsu ; danses et quadrilles. Tir du moderne « Stand de Salon », jeux variés, billard, etc.

Georges Beudin.

A TRAVERS L'ÉLÉGANCE

Le Grand Prix d'Automne, les visites de rentrée ont donné un mouvement d'élégance à tout ce qui touche à la mode.

Ce qui défraie toutes les conversations féminines, c'est la grande révolution opérée par les manches nouvelles. Toutes les épaules sont élargies ; l'empiècement empiète sur le haut du bras et le recouvre largement.

Ces formes élargissent le buste, font paraître la taille plus mince ; beaucoup en sont enthousiastes.

En étoffe très souple, il se fait maintenant du drap et du velours qu'on sent à peine dans la main ; on peut imaginer des boléros ou des paletots froncés sans couture d'épaule ; une large patte ramasse l'étoffe pour la fixer ; elle se prolonge sur l'épaule et descend sur la manche.

Se fait aussi, selon la mode nouvelle, le boléro formant fichu ; un boléro ordinaire se recouvre d'un fichu qui descend dans le dos jusqu'à la taille et tombe en pointe devant, juste à l'endroit de la ceinture. Seul le petit côté ajusté sous les bras donne la forme boléro ; tout le reste est un fichu.

Les petits paletots courts, les boléros, les corsages auront tous ce cachet de nouveauté que nous vous signalons. C'est, tout le monde le dit, une imitation de la robe japonaise combinée avec le style Empire.

C'est au bal que la nouvelle mode fleurira dans tout son éclat ; les belles épaules se montreront dans toute leur splendeur ; un lien de ruban ou de velours, une bande de dentelle retiendra la manche qui descendra jusqu'au coude.

Pour le soir, on prépare des gazes pékinées argent ou or ; des tulles brodés de roses en relief, avec boutons et feuilles. Sur des rubans de velours, s'épanouiront aussi des bouquets Pompadour. Sur le velours en laize se verra même décoration en dehors des velours, pastiches de motifs divers, tels que : pois incrustés, rayures pleines, petits triangles ou losanges ; ces velours légers, si légers qu'on les appelle « frisson » se feront pour toilettes de bal. Quelques maisons préfèrent à tout la mousseline ou le crêpe de Chine.

La vaporeuse mousseline s'alourdit d'un mince cordon de fourrure, ce qui fait un contraste piquant. C'est peut-être précisément ce contraste qui est toute la vogue de ces toilettes de mousseline alourdies par des garnitures de fourrure.

Très souvent aussi ce même effet constitue la grâce piquante d'un visage. Ainsi de beaux sourcils et de beaux cils aux reflets foncés se détachent très joliment sur la blancheur ou la matité de la peau, sans compter qu'ils donnent au regard plus de vivacité et d'éclat. Si vous avez des cils et des sourcils peu fournis, embellissez-les avec la Sève Sourcilière de la parfumerie Nion, 31, rue du Quatre-Septembre. L'embellissement est rapide et merveilleux.

Les chemisettes de broderie et de dentelle qui sont d'un sérieux appoint pour les toilettes de petite soirée et de dîner se porteront longtemps sous les vestons de fourrure. Ces petits paletots de fourrure seront, on peut le dire, les plus gracieux des vêtements de cet hiver. Celles qui ont, des saisons précédentes, des boléros blousés, pourront les faire transformer facilement. La loutre, le breitchwantz, le vison, le bel astrakan seront recherchés pour ces courtes vestes qui seront encore plus séduisantes avec un col d'hermine ou de chinchilla, fourrures de choix douces au visage. En plus ordinaire se feront cols et garnitures en velours ou satin brodé. La toque de fourrure complètera bien la mise ; elle se fait surtout en martre, astrakan ou chinchilla. Un oiseau de paradis, ou une aigrette longue aux plumes fines et retombantes, orne le côté gauche de la toque. Une barrette soulève aussi légèrement le chapeau, le fait un peu incliner à droite ; des bouclettes complètent cette coiffure un peu exiguë.

Quand on ne peut avoir une toque en fourrure, le velours ou la peluche peuvent la remplacer ; la toque se fait alors en velours tendu, avec une grosse bande de fourrure tout autour.

Cette combinaison est même admise au même rang d'élégance que l'autre quand le velours et la fourrure de la toque sont assortis au velours et à la garniture de la robe.

SUZANNE MAI.

PETITE CORRESPONDANCE

V. A., à la campagne. — Vous pouvez faire une toque avec un oiseau entier : chouette ou faisan gris ; ajoutez-y à peine quelques liens de velours, disposés en torsades. Pour dissiper ces rougeurs du visage et le hâle, usez de la Brise Exotique, 35, rue du Quatre-Septembre. — Prix : 6 francs et 6 fr. 85 franco. — S.

LES VINS NATURELS

Malgré la hausse générale, nous sommes heureux d'avoir pu obtenir des propriétaires adhérents à notre groupe des conditions qui nous permettent de ne pas trop majorer les anciens prix.

Nous engageons vivement nos clients désireux d'avoir du Beaujolais vieux de se hâter à faire leur commande, car notre stock est sur le point d'être épuisé, et les nouveaux seront d'un prix plus élevé.

VINS ROUGES

Hérault	52 fr. logé
Hérault (côtes)	58 —
Minervois	65 —
La Magistère (c. de Sistels)	68 —
Corbières	75 —
Corbières (supérieur)	80 —
Bordeaux-Palus	85 —
Beaujolais St-Lager	90 —
Côtes Fronsac vieux (1903)	95 —
Beaujolais Cercié, supérieur	100 —
Médoc vieux (Vertheuil)	125 —
Saint-Emilion	160 —

VINS BLANCS

Entre-deux-Mers	70 fr. logé
Graves	85 —
Vouvray	90 —
Cérons vieux	120 —

La pièce de 225 litres environ, franco à domicile Paris, logement compris.

En demi-pièce, 3 fr. de supplément.

Pour la banlieue, 1 fr. 50 de supplément : le camionnage et les droits de commune.

Les fûts vides seront repris à 6 francs la pièce et 5 francs la demi-pièce à une prochaine commande.

Les commandes sont payables comptant et devront être adressées à **M. Pipet, 12, rue du Croissant.** Echantillons franco à domicile contre 65 centimes.

CONVOCATIONS

La Semeuse

Dimanche, à une heure, à la salle des Agriculteurs, rue d'Athènes, distribution des récompenses de la Semeuse, Société laïque d'enseignement et d'éducation populaires.

BOURSE DE PARIS

DU 25 OCTOBRE

Marché sans affaires. — Les fonds sont très surveillés et soutenus. — A l'exception du Rio et du Métropolitain, les valeurs industrielles sont mieux traitées

M. le comte de Witte se plaisait à dire et à faire proclamer, il n'y a pas bien longtemps, qu'il ne s'occupait de négocier aucun emprunt. Que valent aujourd'hui ces déclarations, après la note publiée par la *Gazette de Cologne*, sur la foi de son correspondant parisien — généralement bien informé lorsqu'il s'agit d'affaires financières — et que nous résumons ainsi : « M. le comte de Witte, lors de son séjour à Paris aurait fait de grands efforts auprès de MM. de Rothschild pour obtenir de l'argent pour la Russie, mais ses démarches auraient été infructueuses. »

En ce qui concerne la situation intérieure, il paraît qu'on procède, dans tout l'empire, à la confection des listes électorales. Inutile de dire que les autorités provinciales ne reculent devant rien pour qu'elles leur soient favorables.

Malgré et contre tout, les fonds moscovites sont soutenus sur notre marché. Les secours les moins attendus arrêtent le flot des offres que certains portefeuilles apeurés cherchent à liquider, et l'on assiste à ce spectacle d'une forte baisse et d'une reprise qui permet de clôturer au-dessus du niveau précédent.

Notre rente, cependant, timide à l'excès, incertaine du lendemain, apprend sans trop broncher que M. Caillaux, en guise de don de joyeux avènement, annonce un déficit budgétaire d'environ 150 millions. On pourrait, sans exagérer et pour être plus proche de la vérité, ajouter 50 millions.

D'autre part, les nouvelles d'Amérique sont loin d'être satisfaisantes, et les craintes concernant la tension monétaire restent très vives, bien que l'escompte soit le même à Londres et à Paris, car notre place, protégée dans une certaine mesure par la grande abondance de ses capitaux, ne peut manquer d'en ressentir des effets défavorables ; les prochaines liquidations fixeront l'étendue de ce dommage par le taux auquel monteront les reports.

A Madrid, les centres financiers critiquent vivement le projet de réforme de la Banque d'Espagne, présenté par le ministre des finances. Aussi l'Extérieure fléchit de vingt-cinq centimes.

Le Turc unifié est un peu mieux traité. C'est un délégué et non M. Rouvier qui se rendra à Constantinople pour discuter la question du renouvellement du contrat de la Régie.

Nos établissements de crédit ont regagné un peu de terrain. La Banque ottomane est sans changement. Les banques mexicaines sont jugées encombrantes et délaissées.

Le Rio continue à se montrer agité et déconcertant pour la spéculation. Briansk et Sosnowice sont assez fermes. Thomson et Omnibus se retrouvent à leurs cours précédents. Valeurs de tramways demandées, en vue de la réorganisation des transports en commun dans Paris.

Mines d'or très calmes.

Les obligations nouvelles 5 0/0 du chemin de fer de Victoria à Minas sont recherchées sur le marché officiel, au comptant, à 447 francs. Il est à prévoir que les garanties attachées à ce titre, et dont l'une des principales est, nous l'avons dit, la garantie trentenaire or du gouvernement brésilien, continueront à attirer sur lui l'attention des capitalistes, ce qui réserve aux porteurs actuels une marge de hausse des plus intéressantes que le taux de capitalisation de 5 1/2 0/0 justifie amplement.

Syndical Minier. — L'action se traite à 154, soutenue. La Société poursuit, dit-on, très activement les négociations qu'elle a engagées, pour étendre à nouveau son domaine par l'acquisition de gisements de blende et de calamine en Tunisie.

Le commerce italien. — Le commerce avec l'étranger a été, pour les neuf premiers mois de 1906, de 3.095 millions, dont 1.751 millions à l'importation et 1.344 millions à l'exportation.

Comparaison faite avec la période correspondante de 1905, on constate une augmentation de 261 millions à l'importation et de 130 millions à l'exportation.

VALEURS	Préc. clôturᵉ	Dern. cours	VALEURS	Préc. clôturᵉ	Dern. cours
TERME			TERME		
3 0/0	95 60	95 62	NordEspag	203 ..	208 ..
Bᵉ de Franceᵉ	4040 ..	4020 ..	Saragosse	418 ..	419 ..
Bqᵉ de Paris	1545 ..	1548 ..	Briansk	346 ..	345 ..
Cᵈ'Escomp	650 ..	.... ..	Rio-Tinto	1892 ..	1888 ..
Cr. Foncier	689 ..	685 ..	Sosnowice	1246 ..	1295 ..
Cᵗ Lyonnais	1165 ..	1163 ..	COMPTANT		
Soc. Génér.	653 ..	.... ..			
Union Paris	778 ..	780 ..	Eaux	1965 ..	1960 ..
Lyon	1310 ..	1308 ..	Vichy	1850 ..	1850 ..
Nord	1710 ..	1714 ..	Edison	865 ..	861 ..
Orléans	.... ..	1331 ..	Gaz Central	14.6 ..	1480 ..
Ouest	840 ..	.... ..	Boléo	4820 ..	4770 ..
Gaz (jouiss.)	362 ..	365 ..	Escombrerᵉ	818 ..	815 ..
Métropolit.	498 ..	4.6 ..	Krivoï-Rog	1075 ..	1045 ..
Omnibus	948 ..	949 ..	EN BANQUE		
Par. Electr.	268 ..	269 ..			
Voitures	235 ..	235 ..	Argent. 4%	87 20	.. ..
Suez	4470 ..	4470 ..	Brésil 5%	95 12	95 20
Thomson	722 ..	722 ..	Brésil 4%	84 50	.. ..
Argent. 1900	95 ..	.. ..	Mexiq. 5%	52 35	52 30
Autrich. 4%	99 80	.. ..	Lots Turcs	147 25	146 75
Brésil 5%	105 20	.. ..	Balia	710 ..	712 ..
Bulgar. 1904	486 ..	491 ..	Capᵉ Coppeᵉ	178 50	173 ..
Chinois 4%	195 05	.. ..	Chartered	40 ..	40 50
Eg. Unifiée	105 50	.. ..	DeBeersorᵈ	503 ..	504 ..
Extérieure	94 95	94 70	East Rand	95 50	94 50
Hongr. 4%	95 ..	.. ..	Ferreira	465 ..	466 ..
Italien 5%	102 60	102 60	Goldfields	94 ..	93 ..
Japon. 4%	91 75	91 70	Harpener	1660 ..	1658 ..
Portug. 3%	70 10	70 07	Huanchaca	114 ..	113 50
Russᵉ cons.	72 85	73 ..	Kertch	11 25	11 25
— 1896	60 ..	60 10	Hartmann	870 ..	872 ..
— 5% 1906	84 75	85 20	Platine	535 ..	552 ..
Serbe 4%	81 90	82 40	Rand Mines	146 50	147 50
Turc Unifié	93 10	93 20	Robinson	181 50	181 50
Bqᵉ Mexiq.	975 ..	980 ..	Tharsis	186 50	185 50
Bqᵉ Ottom.	671 ..	671 ..	Village	91 50	92 ..

Obligations à Lots

V. Paris 1865	540 75	738 ..	Comm. 1879	473 ..	473 50
— 1869	446 75	449 ..	Cinqᵐᵉˢ 1879	100 ..	100 ..
— 1871	403 ..	40 ..	Foncièr 1879	507 ..	505 ..
Quarts 1871	103 75	103 75	Comm. 1880	496 ..	495 ..
V. Paris 1875	552 50	552 ..	Foncièr 1885	468 50	468 50
— 1876	548 50	551 75	Cinqᵐᵉˢ 1885	97 75	98 ..
— 1892	375 50	375 ..	Comm. 1891	396 ..	397 ..
Quarts 1892	98 50	98 50	— 1892	458 50	459 ..
V. Paris 1896	376 ..	378 ..	Foncièr 1895	474 ..	476 ..
Quarts 1896	97 75	97 75	Comm. 1899	472 ..	463 ..
V. Paris 1898	429 ..	430 ..	Foncièr 1903	489 ..	485 ..
Quarts 1898	110 25	110 25	Bons... 1887	70 ..	70 ..
V. Paris 1899	413 ..	419 ..	— 1888	70 ..	69 50
Quarts 1899	106 25	105 75	Marseille 77	400 ..	401 ..
V. Paris 1904	438 ..	434 ..	Roubaix	45 ..	45 ..
Cinqᵐᵉˢ 1904	86 ..	87 ..	Lots Panam	124 ..	122 ..
V. Paris 1905	379 75	378 ..	Lots Congo	70 ..	78 50
Quarts 1905	91 25	.. ..	Suez 5%	674 ..	672 ..

BOURSE DE BRUXELLES

VALEURS	24 octob.	25 octob.	VALEURS	24 octob.	25 octob.
Belge 3%	90 75	90 80	Cockerill	2002 50	2000 ..
Lots Congo	79 ./.	80 ./.	Charb. belg.	809 ..	800 ..
Métropolit.	501 ./.	499 ./.	Nord Charl.	3100 ..	.... ..
Saragosse	419 ./.	420 ./.	Chᵉ Par. vue	100 42	100 42
V.-Montag.	987 50	987 ..	Escᵗᵉ bqᵉ h.	3 1/2	2 1/2

BOURSE DE LONDRES

VALEURS	24 octob.	25 octob.	VALEURS	24 octob.	25 octob.
Consol. 2 1/2	85 15/16	85 7/8	Chartered	1 17/32	1 1/2
Eg. Unifiée	104 ./.	104 ./.	East Rand	3 25/32	3 3/4
Russe 4% 89	73 1/4	73 1/2	Ferreira	18 1/4	18 1/4
Rio-Tinto	76 ./.	74 3/4	Goldfields	3 13/16	3 11/16
Anaconda	14 1/8	13 3/4	Modderfont	4 11/16	4 11/16
Tharsis	7 1/4	7 1/4	Rand Mines	5 13/16	5 13/16
De Beers	20 ./.	20 ./.	Robinson	7 1/8	7 1/8

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

25 Octobre	Clôture précéd.	Clôture du jour	Clôture précéd.	Clôture du jour
	SEIGLES		AVOINES	
Courant	18 ..	18 ..	20 90	20 70
Novembre	18 ..	18 ..	20 85	20 80
4 de novembre	18 25	18 25	20 85	20 90
4 premiers	18 50	18 50	21 20	20 95
....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
	BLÉS		FARINES-FLEUR	
Courant	23 20	23 ..	31 65	31 55
Novembre	23 35	23 20	30 95	30 75
4 de novembre	23 30	23 15	30 95	30 75
4 premiers	23 25	23 20	30 45	30 35
....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
	LIN		COLZA	
Courant	46 ..	46 ..	74 25	74 25
Novembre	46 ..	46 ..	74 50	74 50
Nov.-décembre	46 25	46 25	75 ..	75 ..
4 premiers	46 50	46 75	74 ..	74 ..
	ALCOOLS		SUCRES	
Courant	42 50	42 50	26 62	26 62
Novembre	42 50	42 25	27 ..	27 ..
Nov.-décembre	42 50	42 50	.. ..	.. ..
4 premiers	43 50	43 50	27 62	27 62
4 de mars	.. ..	.. ..	28 ..	28 12
....	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..

Observations sur le marché

Seigles. — Stock, 500 quintaux ; circulation nulle.

Soutenus.

Avoines. — Stock, 24.250 quintaux ; circulation, 3.500 quintaux.

Faibles.

Blés et farines. — Stock blés, 18.500 quintaux ; circulation, 500 quintaux.

Baisse.

Stock farines, 15.750 quintaux ; circulation, 750 quintaux.

Faibles.

Alcools. — Stotk, 14.325 pipes ; circulation nulle.

Baisse.

Huile de lin. — Stock, 46.500 quintaux ; circulation nulle.

Calme.

Huile de colza. — Stock, 15.500 quintaux ; circulation, 1.000 quintaux.

Soutenu.

Sucres. — Sotck, 2.091.973 sacs ; circulation, 21.200 sacs.

Sucres roux, 23 50 ; sucres raffinés, 60 à 60 50.

Faibles.

BOURSE DU HAVRE, 25 Octobre

Cafés. — Soutenu. Vente, 10.000.

Courant, 44 75 ; novembre, 44 75 ; décembre, 44 75 ; janvier, 45.

New-York. — Vente, 109.000.

Courant, 615 ; novembre, 615 ; décembre, 620.

Cotons. — Calme. Vente, 3.400.

Courant, 76 75 ; novembre, 74 12 ; décembre, 73 25 ; janvier, 72 75.

A Liverpool. — Demande modérée. — Vente, 7.000.

A New-York. — Courant, 1.099 ; novembre, 1.091 ; décembre, 1.092.

Laines. — Calme. Vente, 100.

Courant, 200 50 ; novembre, 200 ; décembre, 199 50 ; janvier, 187 50.

BOURSE D'ANVERS, 25 Octobre

Grains. — Blé d'Amérique, 16 à 16 75 ; blé du Danube, 14 25 à 16 50 ; blé de la Plata, 16 50 à 17 50.

Tendance soutenue.

Seigles. — D'Amérique, 13 à 14 ; du Danube, 13 50 à 14.

Tendance calme.

Avoines. — D'Amérique, 17 à 18 ; du Danube, 17 à 18 ; de Russie, 17 à 18.

Tendance calme.

Sucres. — Courant, 22.

Tendance calme.

Saindoux. — Courant, 119.

Tendance ferme.

Cafés. — Courant, 46.

Tendance calme.

Laines. — Peignés allemands, courant, 565.

Tendance calme.

COURS DES MÉTAUX

	24 octob.	25 octob.
Cuivres-Londres { comptant	98 1/6	97 1/4
Cuivres-Londres { 3 mois	98 1/4	97 1/4
Cuivres New-York	22 1/8	22 1/8
Zinc Londres	28 5/16	.. ./.
Etain —	198 ./.	197 1/4
Plomb —	19 7/16	.. ./.
Fers Glascow	58/3	.. /..

Marché aux Bestiaux de La Villette

du 25 Octobre

Espèces	Amen.	Invend	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	1.782	295	1 26	0 92	0 82
Vaches	632	120	1 26	0 96	0 82
Taureaux	278	48	0 96	0 92	0 78
Veaux	1.821	408	1 73	1 53	1 13
Moutons	49.553	6.000	1 94	1 78	1 48
Porcs	2.412	»	1 58	1 56	1 48

Espèces	Prix extrêmes	Moyen	Poids vif
Bœufs	1 38 à 0 74	325	53
Vaches	1 42 0 80	300	63
Taureaux	1 08 0 78	412	56
Veaux	1 78 1 18	80	122
Moutons	2 08 1 38	20	79
Porcs	1 72 1 34	96	99

LE SPORT HIPPIQUE

SAINT-OUEN

Vendredi 26 octobre, à 1 heure 30

RESTENT ENGAGES

PRIX DE LA MOSELLE
(COURSE DE HAIES — A RÉCLAMER)
3,000 francs. — Distance : 3,300 mètres.

MM.				kil.
Ch. Mir	a	Bilbaude	3000	73½
Mme Denis	a	Souv. Imperial	3000	70½
A. Bag. de Puchesse	4	Cintra	4000	69½
Barrasford	6	Marigold	4000	69
E. Fischhof	a	Andréo	3000	69
E. Thiébaux	a	Kara	2000	68½
U. de Toytoy	5	Fleur d'Or	3000	67
S. Dufour	5	Capoulié	1000	66½
R. de Cl. Tonnerre	5	Diafoirus II	2000	65
Maurice Gaillard	5	Etendard III	1000	65
E. de Lesseps	a	Angmering	1000	65
Cte de La T. du Pin	6	Perlinpinpin	2000	65
M. de Montredon	6	Esquivan	2000	65
Bar. M. de Waldner	4	Lisors	2000	64
Cte A. de Pracomtal	4	Salsetta	1000	60
R. Cramail	4	Ho Ki	1000	60
De Latuillerie	4	Roy Boissy	1000	60
M. Adan	4	Rien ne va plus	1000	60

Bilbaude n'est pas mal placé malgré son poids, sa récente victoire sur Biarritz indique sa bonne forme.

Souvenir Imperial n'a pas paru depuis quelque temps.

Andréo est resté sur une course satisfaisante à Enghien.

Capoulié s'est bien comporté à Auteuil derrière Kara.

Etendard III a une bonne course à Enghien derrière Satin II et Ruy Blas III.

Kara est en bonne forme et sa chance est d'autant meilleure que le terrain lourd lui convient.

Parmi ceux qui peuvent encore avoir une chance, on peut signaler Angmering et Lisors.

Je désignerai :

Kara et **Etendard III**.

PRIX DE LA MEURTHE
(COURSE DE HAIES — HANDICAP)
4,000 francs. — Distance : 2,800 mètres.

MM.			kil.
Ch. Mir	a	Bilbaude	68
E. Fischhof	a	Andréo	66
B. Chan	a	Le Souvenir	66
Cte H. d'Auvergne	4	La Celle St Cloud	64
W. Hensby	4	Bal Masqué II	64
A. Coblentz	5	Caleb	63½
L. Hémard	5	Go Between	61
Ed. Gautier	5	Arbelles	60
Vte G. de Fontarce	4	Mandarin II	60
Van den Bosch	5	Six Mai	60
A. Watkins	4	Petite Amie	60
Jean Stern	4	Tebessa	60
L. Olry-Rœderer	4	Préface	60
M. de Montredon	4	Marfondi	60

Bilbaude peut être écartée en raison de la surcharge que lui a value sa victoire de Vincennes. Andréo, au contraire, est très capable de porter avantageusement son poids surtout dans le terrain lourd. Le Souvenir dérobe trop souvent. Bal Masqué II est très bien placé, il a gagné le Prix de l'Oisans à Enghien sur Nansouck, Old Lady, Frusquino. Caleb peut avoir quelques prétentions. Parmi les 60 kilos, on peut voir une chance à Arbelles, qui a très bien figuré à Vincennes.

Je désignerai :

Bal Masqué II et **Andréo**.

PRIX DE L'ARGONNE
(STEEPLE-CHASE — HANDICAP — A RÉCLAMER)
3,006 francs. — Distance : 3,600 mètres.

MM.				kil.
H. Vasseur	a	Caen	6000	71
G. Gout	a	Hameau	6000	71
E. Fischhof	a	Satin II	6000	70
F. Grumetz	a	Pardon Mons.	6000	68
Th. Rimmiceano	5	Oms	6000	66
Ed. Cohen	a	Le Capucin	6000	66
S. Dufour	5	Capoulié	6000	65
W. Hensby	4	Arbéost	6000	65
De Morcourt	a	Irun II	6000	64
A. Bloch	4	Mandoline III	6000	64
H. de Mumm	4	Peau d'Ane	6000	63
J. Adam	4	Gagne Petit II	6000	61
Bar. M. de Waldner	4	Lisors	6000	61
Cte de la T. du Pin	6	Perlinpinpin	6000	60
Cte de R. du Porzic	4	Vermicelle	6000	60

Krüger battait assez facilement à Auteuil Arbéost et Satin II, mais l'hippodrome de Saint-Ouen lui conviendra moins et Satin II, notamment, doit pouvoir prendre sa revanche. Hameau n'a pas couru depuis le mois de juin, en bonne forme il serait dangereux. Oms et Le Capucin viennent de figurer honorablement. Mandoline III compte quelques bonnes courses au printemps, sa forme actuelle est inconnue. Peau d'Ane vient de battre La Jaunisse à Lille et peut être un outsider dangereux.

Je désignerai :

Satin II et **Peau d'Ane**.

PRIX DE LA LORRAINE
(COURSE DE HAIES)
5,000 francs. — Distance : 2,500 mètres.

MM.			kil.
Mme Cl. Procureur	3	Quinola	66
Ed. Beer	3	Sylvianne	64
Ch. de Gaullier	3	Braila	62
N.-G. Kousnetzoff	3	Le Trébuchet	62
W. Hensby	3	Fausse Alerte	62
Gaston-Dreyfus	3	Favorite	62
R. Mills	3	Odette IV	62
Comte Sampieri	3	Menzieza	60
A. Veil-Picard	3	Anizy	60
Ch. Cunnington	3	Muscadine	60
F. Cunnington	3	Devisette	60
E. Balsan	3	Société Générale	60
E. Balsan	3	Colo	60
Ch. Liénart	3	Héas	60
Marquis de Tracy	3	Tétuau	60
Urbain David	3	Impétueuse	60
Gaston-Dreyfus	3	Questeur	60
Vte G. de Fontarce	3	Hordosse	60
Vte G. de Fontarce	3	Janvier	60
G. Braquessac	3	Mathusalem	60

Sylvianne a gagné très facilement le Prix de la Franche-Comté et doit pouvoir rendre le poids à la plupart de ses concurrents.

Braila a gagné plusieurs courses en province.

Le Trébuchet a gagné assez facilement un prix à réclamer à Saint-Ouen.

Fausse Alerte vient de gagner une bonne course à Auteuil.

Favorite, pour sa rentrée, a très bien couru à Auteuil derrière Lapis Lazuli.

Odette IV, pour ses débuts, a gagné à Enghien, battant Fausse Alerte.

Menzieza a très bien débuté derrière Sylvianne dans le Prix de la Franche-Comté.

Les autres n'ont presque rien à leur actif.

Je désignerai :

Favorite et **Sylvianne**.

PRIX ZOUAVE
(STEEPLE-CHASE)
10,000 francs. — Distance : 3,400 mètres.

MM.			kil.
W. Hensby	3	L'Enfer	71
Mme Cl. Procureur	3	Quinola	68
Gaston-Dreyfus	3	Grosse Mère	68
E. Fischhof	3	Laverrière	66
Ch. Liénart	3	Dameret II	64
E. Fischhof	3	Gousse d'Ail	62
H. Letellier	3	Mirabeau	62
Gaston-Dreyfus	3	Bobette	60
P. Woodland	3	Lapis Lazuli	60
P. Woodland	3	Restée Seule	60
H. Guyot	3	La Chaldée	60
H. Tépé	3	Carlotta	60

L'Enfer s'est affirmé comme le meilleur steeple-chaser de son âge. Il a gagné facilement le Steeple de Trois Ans à Enghien, battant Grosse Mère, Reporter et Quinola. A six livres, il devrait encore en avoir raison ; Grosse Mère, à la suite de sa victoire d'Auteuil, parait la plus qualifiée pour lui opposer une résistance victorieuse. Laverrière, seconde derrière Murano à Auteuil précédait Dameret II et Désert. Gousse d'Ail a assez bien couru à Vincennes derrière Royal Visiteur. Mirabeau vient de subir deux défaites à Auteuil qui ne plaident guère en sa faveur, mas sa place entre L'Enfer et Grosse Mère à poids égal et les dix-huit livres qu'il reçoit de L'Enfer peuvent en faire un concurrent dangereux.

Je désignerai :

L'Enfer et **Mirabeau**.

PRIX DES ISLETTES
(COURSE DE HAIES)
4,000 francs. — Distance : 2,800 mètres.

MM.			kil.
L. Berger	5	Neuf de Trèfle	66
Pr. A. d'Arenberg	4	Nansouck	66
H. de Mumm	5	Candor	66
A. Soiron	4	Hockey	66
Jean Stern	4	Tebessa	66
H. David	5	Mias	66
Cte de La T. du Pin	4	Nigelle	66
M. Marghiloman	4	Liliac	66
A. Watkins	4	Petite Amie	66
A. David	4	Laurier II	66
E. Chartier	4	Custodian	66
M. Fauchier	5	Engage	63
Prince de Grangé	5	El Senab	63
E. Balsan	4	Chardon d'Ecosse	63
J. d'Ockhuysen	5	Borgia II	63
W. Hensby	4	Casamajor	63
H. Rigaud	4	Prangins	63

Ceux des chevaux engagés ici qui ont déjà couru sont bien médiocres. Nansouck, second à une tête de Bal Masqué II à Enghien, paraît celui dont la forme est la meilleure.

Liliac a figuré un bon moment, dimanche, à Auteuil ; il compte quelques courses honorables au printemps.

Parmi les débutants, on trouve deux chevaux ayant montré une bonne qualité en plat, Borgia et Prangins.

Je désignerai :

Nansouck et **Liliac**.

COMÈTE.

MONTES ET PARTANTS PROBABLES

PRIX DE LA MOSELLE

Bilbaude	A. Carter
Souvenir Impérial	Hollobone
Cintra	F. Bates
Marigold	X.
Andréo	Burgoyne
Kara	J. Bartholomew
Fleur d'Or	X.
Capoulié	Pierson
Diafoirus II	A. Johnson
Etendard III	H. Mitchell
Angmering	Bloxidge
Perlinpinpin	H. Roberts
Esquivan	E. Pantall
Lisors	Larbey
Salsetta	Day
Ho Ki	Vachon
Roy Boissy	R. Menir
Rien ne va plus	R. Sauval

PRIX DE LA MEURTHE

Bilbaude	X.
Andréo	Burgoyne
Le Souvenir	Parfrement
La Celle St Cloud	Bergès
Bal Masqué II	Doux
Caleb	R. Sauval
Go Between	M. Adèle
Arbelles	Atkinson
Mandarin II	A.-V. Chapman
Six Mai	X.
Petite Amie	Calver
Tebessa	A. Carter
Préface	X.
Marfondi	E. Pantall

PRIX DE L'ARGONNE

Caen	M. Vasseur
Hameau	H. Holt
Satin II	Burgoyne
Pardon Monsieur	J. Chapman
Oms	Hollobone
Le Capucin	Parfrement
Arbéost	X.
Irun II	F. Pantall
Mandoline II	R. Sauval
Peau d'Ane	Pritchett
Gagne Petit	X.
Lisors	Larbey
Perlinpinpin	H. Roberts
Vermicelle	Bloxidge

PRIX DE LA LORRAINE

Quinola	Parfrement
Sylvianne	A. Carter
Braila	X.
Le Trébuchet	Bloxidge
Fausse Alerte	Doux
Odette IV	Sparkes
Menzieza	J. Wall
Anizy	Pierson
Muscadine	A.-E. Bates
Devisette	X.
Société Générale	Cirot
Colo	Cormelier
Héas	Marsom
Tétuau	Hollobone
Impétueuse	H. Mitchell
Questeur	R. Sauval
Favorite	X.
Hordosse	X.
Janvier	Clemson
Mathusalem	F. Gill

PRIX ZOUAVE

L'Enfer	Doux
Quinola	A. Carter
Grosse Mère	R. Sauval
Laverrière	Burgoyne
Dameret II	Marsom
Gousse d'Ail	Parfrement
Mirabeau	R. Sauval
Bobette	X.
Restée Seule	X.
Lapis Lazuli	X.
La Chaldée	Day
Carlotta	Hughues

PRIX DES ISLETTES

Neuf de Trèfle	Bergès
Nansouck	Hughues
Candor	Pritchett
Hockey	Ferrès
Tebessa	A. Carter
Mias	G. Sauval
Nigelle	H. Roberts
Liliac	F. Bates
Petite Amie	Calver
Laurier II	G. Sauval
Custodian	X.
Engage	M. Adèle
El Senab	X.
Chardon d'Ecosse	Cirot
Borgia II	Pierson
Casamajor	Doux
Prangins	J. Chapman

PRONOSTICS DE LA PRESSE

Le Jockey (sélections de Vigilant) :

Prix de la Meurthe. — *Bal Masqué II, Caleb.*
Prix de la Lorraine. — *Sylvianne, Odette IV.*
Prix Zouave. — *L'Enfer, Mirabeau.*
Prix des Islettes. — *Nansouck, Kirizel.*

La Patrie :

Prix de la Moselle. — *Marigold, Kara.*
Prix de la Meurthe. — *Préface, Six Mai.*
Prix de l'Argonne. — *Irun II, Perlinpinpin.*
Prix de la Lorraine. — *Muthusalem, Devisette.*
Prix Zouave. — *Dameret II, La Chaldée.*
Prix des Islettes. — *Monsieur Charvet, Oie Sauvage.*

La Liberté :

Prix de la Moselle. — *Kara, Andréo.*
Prix de la Meurthe. — *Caleb, Bal Masqué II.*
Prix de l'Argonne. — *Krüger, Satin II.*
Prix de la Lorraine. — *Sylvianne, Menzieza.*
Prix Zouave. — *L'Enfer, Mirabeau.*
Prix des Islettes. — *Nansouck, Liliac.*

CHANTILLY

Le mauvais temps a empêché bon nombre de sportsmen de se rendre à Chantilly, où cependant la Société d'Encouragement nous offrait un programme des plus alléchants. Les partants ont été nombreux et les arrivées bien disputées. Le terrain devient un peu lourd, mais très praticable.

Prix de Precy. — Dès le départ, Pierragno à la corde a pris une bonne avance sur Par le Flanc Droit, Maazouz et Imbroglio, les autres en paquet avaient peine à suivre. A la distance, Par le Flanc Droit tentait un bon effort, mais ne pouvait empêcher Pierragno de l'emporter facilement et sans avoir eu à s'étendre. Maazouz prenait la troisième place devant Imbroglio.

Prix de la Fourrière. — Presque aussitôt après le départ, Santa Cruz, le long de la grille du pesage, prenait une longueur d'avance sur Almendra à la corde, Margarita et Vespery au centre. Aux tribunes, Stern n'avait qu'à rendre la main à sa pouliche pour s'assurer deux longueurs qu'il conservait facilement jusqu'au poteau devant Margarita qui précédait Vespery de deux longueurs et demie. Almendra était quatrième.

Prix de la Faisanderie. — Loute a mené à toute allure devant Parfait, Hortensia, Narvaez et Article Ier. L'ordre ne changeait pas jusqu'à l'entrée de la ligne droite où Parfait se détachait pour l'emporter très facilement sur Rameau Fleuri, venu à la fin prendre la seconde place à Luzerne, qui précédait Premier Pas II et Loute.

Prix de Condé. — Claudia s'est élancée en tête au signal devant Vauplassans, Stromboli et Cocktail. En face, Vauplassans menait devant Claudia, Stromboli, Cocktail, La Marmotte et Sans Souci II. Dans le tournant, La Marmotte venait en tête et entrait dans la ligne droite devant Claudia, mais celle-ci prenait le meilleur à la distance pour l'emporter assez facilement sur Mordant. La Marmotte terminait troisième devant Marie.

Prix du Petit-Couvert. — La grande favorite Sourdine ne s'est pas accommodée du terrain détrempé. Après avoir paru dominer la situation dès le départ, la pouliche de M. Caillault était rejointe par Syphon, qui était le long de la grille du pesage, et parvenait à la battre d'une demi-longueur.

Prix d'Ermenonville. — Le Sphinx a mené depuis le départ jusqu'au tournant devant Hanoï II et Neuil. A l'entrée de la ligne droite Le Sphinx était rejoint par Neuil et Hanoï II. Le cheval de M. Caillault se détachait à la distance pour l'emporter sans lutte de trois longueurs sur Le Souvenir, venu à la fin prendre la seconde place à Hanoï II.

RESULTATS

PRIX DE PRECY
4,000 francs. — Distance : 1,000 mètres.

1. Pierragno, à M. M. Lazard (Shields). — 2. Par le Flanc Droit (A. Mac Intyre). — 3. Maazouz (F. Taylor).

Non placés : Titus IV (A. Botten), Qui quoi qu'est-ce (Page), Ocelot (Cormack), Caneton (Ch. Childs), Pilate (Sparkes), Titus V (Newman), Open Ditch (G. Stern), Imbroglio (T. Burns), Ellebore (J. Lane), Cormont (Peborde).

Demi-longueur, trois longueurs.

PRIX DE LA FOURRIERE
4,000 francs. — Distance : 1,000 mètres.

1. Santa Cruz, à M. Oppenheim (G. Stern). — 2. Margarita (Cormack). — 3. Vespery (Peborde).

Non placés : Lableuète (Roquevert), Hildegonde (Ch. Childs), Minia (F. Taylor), Sainte Hélène (Spears), Miremonde (J. Childs), Sylvia (E. Rolfe), Almendra (Shields), Miss Royale (Bellhouse), Cartridge (W. Kellett), Odette III (G. Bartholomew), Beggha (T. Burns), Bonne Idée (J. Reiff), Rigga (J. Lane).

Deux longueurs, deux longueurs et demie.

PRIX DE LA FAISANDERIE
(HANDICAP)
6,000 francs. — Distance : 2,400 mètres.

1. Parfait, à M. Marino Clado (Cormack). — 2. Rameau Fleuri (G. Bartholomew). — 3. Luzerne (Ch. Childs).

Non placés : Narvaez (J. Reiff), Phrynée (Bellhouse), Premier Pas II (J. Lane), Article Ier (W. Kellett), Loute (F. Taylor), Par Amour (Peborde), Fleur de Marie (E. Rolfe), Hortensia (J. Jennings), Quasimodo (E. Crickmère).

Une longueur, une longueur et demie.

PRIX DE CONDE
15,000 francs. — Distance : 2,000 mètres.

1. Claudia, à M. N.-G. Kousnetzoff (Hobbs). — 2. Mordant (G. Stern). — 3. La Marmotte (J. Childs).

Non placés : Sans Souci II (F. Hardy), Bel Astre (Ch. Childs), Sosthène (G. Bartholomew), Kalisz (J. Reiff), Stromboli (A. Mac Intyre), Vauplassans (R. Mac Intyre), Cocktail (Bellhouse), Aude (Pebórde), Marie (Cormack).

Trois longueurs, trois longueurs.

PRIX DU PETIT COUVERT
6,000 francs. — Distance : 1,000 mètres.

1. Syphon, au baron E. de Rothschild (F. Hardy). — 2. Sourdine (J. Reiff). — 3. Belle de New York (G. Stern).

Demi-longueur, trois longueurs.

PRIX D'ERNEMONVILLE
5,000 francs. — Distance : 2,000 mètres.

1. Neuil, à M. M. Caillault (J. Reiff). — 2. Le Souvenir (G. Stern). — 3. Hanoï II (Bellhouse).

Non placé : Gourville (F. Taylor).

Rapport du Pari mutuel

Courses	NOMS DES CHEVAUX	Sit. des chev.	Pes. Unité 10 fr.	Pel. Unité 5 fr.
1re c. 13 part.	Pierargno	Gagn.	67 50	48 ..
	—	Placé.	17 50	10 ..
	Par le Flanc Droi	Placé.	15 50	7 ..
	Maazouz	Placé.	20 ..	8 ..
2e c. 16 part.	Santa Cruz	Gagn.	27 50	12 50
	—	Placé.	14 ..	7 ..
	Margarita	Placé.	25 50	10 50
	Vespery	Placé.	126 ..	46 50
3e c. 12 part.	Parfait	Gagn.	60 50	33 50
	—	Placé.	24 50	12 50
	Rameau Fleuri	Placé.	34 ..	12 50
	Luzerne	Placé.	28 50	13 50
4e c. 12 part.	Claudia	Gagn.	364 ..	164 50
	—	Placé.	47 ..	22 50
	Mordant	Placé.	14 50	6 50
	La Marmotte	Placé.	40 50	18 50
5e c. 3 part.	Syphon	Gagn.	109 ..	54 50
	—	Placé.	.. ..	.. ..
		Placé.	.. ..	.. ..
		Placé.	.. ..	.. ..
6e c. 5 part.	Neuil	Gagn.	31 50	11 50
	—	Placé.	17 50	7 ..
	Le Souvenir	Placé.	33 50	17 50
		Placé.	.. ..	.. ..

AU JOUR LE JOUR

Pierragno, après sa victoire, a été réclamé 7,777 fr. 77 par M. Kousnetzoff.

Santa Cruz a été réclamée 8,222 francs par M. Simon Violet.

Glouglou II disputera le Prix de Cèdre, puis il sera probablement mis au repos jusqu'à l'année prochaine.

Le comte P. de Saint-Phalle a vendu Avanti à M. Then Bergh ; le fils de Callistrate et Fear Disgrace sera embarqué prochainement pour l'Allemagne.

Pierre le Grand, demi-frère de King James, le vainqueur du prix de la Société Civile Immobilière du Domaine du Tremblay, doit faire ses débuts dans le Prix de Saint Firmin, dimanche à Chantilly.

SIMPLES REMARQUES

Le Tremblay

Retraite a fait de grands progrès et ne tardera pas à gagner.

Eliane est décidément en déclin ; sa course dans le Prix de Berchères est médiocre.

Colonne pourra gagner si elle revient aux prix à réclamer.

Trianon a fait une bonne course derrière Opium ; son jour doit être proche.

Framboisie possède de réelles qualités de tenue ; elle sera toujours dangereuse sur les longues distances, même avec des poids supérieurs à ceux auxquels on l'a habituée.

Chevaux à noter

Retraite, Colonne, Trianon, Framboisie.

Calendrier des Courses

OCTOBRE

Vendredi 26. — Saint-Ouen.
Samedi 27. — Auteuil.
Dimanche 28. — Chantilly (Prix du Cèdre, Prix de St-Firmin). — Marseille. — Milan. — Bruxelles. — Bordeaux. — Lyon.
Lundi 29. — St-Cloud.
Mardi 30. — Maisons-Laffitte.
Mercredi 31. — Le Tremblay.

SPECTACLES DE CE SOIR

Opéra. — Relâche.
Théâtre-Français, 8 h. 1/2. — Le Demi-Monde.
Opéra-Comique, 8 h. — Aphrodite.
Odéon, 8 h. 1/2. — Les Honnêtes femmes. — La Préférée. — La Recommandation.
Vaudeville, 9 h. — La plus Amoureuse.
Gymnase, 8 h. 1/2. — La Giaconda.
Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h. 1/2. — La Dame aux Camélias.
Variétés, 8 h. 1/2. — Le Paradis de Mahomet.
Renaissance, 8 h. 3/4. — Les Passagères.
Porte-Saint-Martin, 8 h. — Cinderella.
Théâtre-Antoine, 8 h. 1/2. — Solidarité. — Médor. — Le Portefeuille.
Chatelet, 8 h. 1/2. — Michel Strogoff.
Nouveautés, 8 h. 3/4. — Vous n'avez rien à déclarer ?
Ambigu, 8 h. 1/2. — Roule-ta-Bosse.
Athénée, 8 h. 1/2. — Triplepatte. — Le Captif.
Palais-Royal, 8 h. 3/4. — Heureux père. — L'Enfant du Miracle.
Folies-Dramatiques, 8 h. 1/2. — Amour et Cie.
Déjazet, 8 h. 1/2. — Tire-au-Flanc. — Il ou Elle ?
Cluny, 8 h. 1/2. — Mes oncles s'amusent !
Théâtre Molière, 8 h. 1/2. — La Rabouilleuse.
Comédie-Mondaine, 8 h. 1/2. — Les Toiles d'araignée. — Le Bonheur, mesdames !
Fantaisies-Parisiennes (tél. 212-16), 8 h. 1/2. — Sous l'Epaulette.
Théâtre-Moncey, 8 h. 1/2. — Les deux Orphelines. Jeudis, à 2 h., matinées enfantines. Cinémat.
Comédie de l'Epoque, 8 h. 1/2. — La Déserteuse.
Théâtre Montmartre, 8 h. 1/2. — La Maison du Baigneur.
Théâtre de Montrouge, 8 h. 1/2. — Cœur de Moineau.
MATHURINS, 9 h. — Le Calepin d'amour ; Rigoulard ; En douceur ; Le Père Cigogne ; Le Cerveau d'un imbécile.
GRAND GUIGNOL, 9 h. — Le Vagabond ; Renseignements ; Après l'Opéra ; How Becane the Editor of an Agricultural Paper ; Le Petit Babouin.

CONCERTS & SPECTACLES DIVERS

FOLIES-BERGERE (102-59). — 8 h. 1/2. — Le timbre d'Or, ballet : la Cinquegrani. La belle Alexia et Orfeo. Le jongleur Abokou. A 11 h. 1/2, Gadbin, l'Ecrasé Vivant : auto de 2.000 kilos.
ALHAMBRA (tél. 900-10), à 8 h. 1/2 : De Gracia et ses éléphants ; Lily Iris et les Kohinoor Girls; la belle Davis; Rebla; Simms et Simms; les 5 Olracs; Troba, Bertha Pertina, Haydec; Polyné; Anthony; Celina Bobe; Pauline Zaro; Luce Bailly; Delmarre, etc., etc.
OLYMPIA Mme Colette Willy et M. Paul Franck dans la « Romanichelle ». Ballet électrique aérien « Iris ». De 2 h. 1/2 à 5 h. 1/2, Cinématographe ; entrée, 1 franc.
PARISIANA (t. 156-70), 8 h. 1/2. — Viens-tu, chéri ? revue : Mlles Sina Ruby, Lise Fleuron ; M. Vilbert, etc., etc.
Scala, 9 h. — Bonjour, toi ! revue.
ELDORADO (442-17). — Dranem, Strack, Gosset, Dutard, Clerc, Mmes Mary Hett, Moreau. — « Mes Bretelles »; « Polu chez les Cocottes ».
LA PEPINIERE (tél. 317-73). Tous les soirs, à 8 h. 1/2 : « Pas mal ! Et vous ? », revue en 2 actes et 6 tableaux, de MM. Louis Bouvet et Ch. Darantière. Partie concert.
CASINO DE PARIS (tél. 154-44), 8 h. 1/2. — « La plus Belle », opérette. — L' « Eternel Triomphe », ballet.
ENGHIEN. — **Onze minutes de Paris ; 153 trains par jour. Etablissement thermal.** Casino, théâtre, grand concert.
AU GRAND-PALAIS DES CHAMPS-ELYSÉES. Exposition coloniale de 10 h. à 6 h. Village indigène. Parc d'Autruches. Attractions.
LA CIGALE (tél. 407-60). — Que tu dis ! revue. MM. Maurel, Frey, Gabin, Gosset ; Mmes Davrigny, Lawler, Fraissinet, Delmay, Norette May.
KURSAAL 7, av. de Clichy, 8 h. 1/2. Music-Hall Concert. Matinées dimanches et fêtes. Apéritif-Concert avec troupe et orchestre, tous les jours, à 4 h. 1/2.
BAL TABARIN Tous les soirs, Quadrilles excentriques. Les Chéréméteff, danseuses cosmopolites. Apéritif-concert. Dimanches et fêtes, matinée. Samedi 27, grande fête des Veilleuses de nuit. Bal des Tabarinettes. Bataille de serpentins.
LES TRUANDS 100, bd de Clichy (Métro) ; (pl. Blanche). Bock 65 c. ; **A L'ARAIGNÉE** 8 h. ½ à 2 h. mat. **Anthonin.**
EUROPÉEN (Pl. Clichy, t. 566-49). Tous les soirs, la revue réaliste « Cherchez la femme » avec Jeanne Bloch, Mmes Jane Doë, Rhé-Hall.
NOCTAMBULES 7, rue Champollion ; à 9 h., les chansonniers M. Legay, X. Privas, E. Lemercier, G. Montoya, P. Marinier, Ch. Fallot, M. Mérall, Mario, le nain Auguste ; Mlle Blanche de Valfort. Prochainement : Revue. (Quartier Latin).
GRANDS MAGASINS **DUFAYEL** Attractions variées 2 à 6 heures. Concert, Buffet, Glacier. — Fermés le dimanche.
LE CARILLON 30, bd Bonne-Nouvelle (tél. 107-50). A 9 h., les chansonniers M. Legay, X. Privas, V. Hyspa, E. Lemercier, G. Montoya, P. Marinier, Ch. Fallot, le nain Delphin, Francine Lorée, etc. Proch^t^ : Revue.
CONCERTS ROUGE Auditions symphoniq. t^s^ l. soirs à 8 h. ½. — R. de Tournon. Tél. 824-20. Mat. j. et d.
LES QUAT'Z'ARTS, 547-39. — Les Clairs de Lune, ombres J. Ferny, V. Hyspa ; Chezell ; Dominus; Mme Villepré. Coups de pieds occultes.
BOITE à Fursy 58, r. Pigalle. Tél. 285-10. — 9 h. 1/2. Marguerite Deval, Fursy, J. Moy, Blasco, Mévisto aîné, Casa, Stelly. La Revue de la Boîte, Henri Baur.
MOULIN ROUGE (Tél. 508-63), 8 h. 1/2. — Madame Méphisto, pièce à spectacle. Attractions. Restaurant dans la salle. Promenoir, 2 fr. Matinées dim. et fêtes.
Hippodrome, 8 h. 3/4. — Spectacles variés.
Nouveau Cirque, 8 h. 1/2. — Représentations équestres et nautiques. Troupe nouvelle. Sur les banquises. — Téléph. 241-84. — Mercredis, jeudis, dim. et fêtes, mat. à 2 h. 1/2.
CIRQUE D'HIVER (tél. 931-03). — 8 h. 1/2. — Attractions diverses. — Mat. jeudis, dim. et fêtes.
Cirque Métropole. — Exercices équestres.
Cirque Médrano. — Exercices équestres.
MOULIN de la GALETTE Bal Jeudi, Samedi et Dimanche. Matinées dimanches et fêtes à 2 heures. — H. Mabille, chef d'orchestre.
BULLIER, 8 h. 1/2. — Tous les jeudis, grande fête. Les samedis et dimanches, grande soirée dansante.
JARDIN D'ACCLIMATATION. — **Ouvert tous les jours. Concert jeudis, dimanc. et fêtes.**

A NOS AMIS

Ceux de nos amis qui auraient besoin d'employés de confiance, ou des places quelconques, ou du travail à offrir, sont priés de nous écrire et de s'adresser à nous.

Avis. — Nous n'offrons pas d'emploi et il est inutile de nous écrire. Nous demandons seulement à nos amis de nous faire des offres.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Fête de la Toussaint

A l'occasion de la fête de la Toussaint, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 27 octobre, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 5 novembre 1906.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Fête de la Toussaint

A l'occasion de la fête de la Toussaint, la durée de validité des billets ordinaires d'aller et retour délivrés à partir du 28 octobre par toutes les gares du réseau de l'Etat est prolongée :

1° Jusqu'au dernier train du 6 novembre pour les billets à destination du réseau de l'Etat ;

2° Jusqu'au dernier train du 5 novembre pour les billets à destination des réseaux d'Orléans, de l'Ouest et du Midi.



Le Gérant : LEON COUCHOT.
Paris. - Imprimerie de la Presse, 16, r. du Croissant (Simart, imp.)